

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site:** www.dknews.dz / **e-mail:** contact@dknews.dz
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 28.05.33.32 / 028.05.31.61

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 21 janvier 2026 / 2 chaabane 1447 - N° 4005 - 13^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Le député CHERBAL ABDELADJID "ANTAR"

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - QATAR

Le Général d'Armée Chanegriha reçu par le vice-Premier ministre et ministre d'Etat chargé des Affaires de la Défense du Qatar

P. 24

HYDROCARBURES

Représentant le président de la République, M. Arkab participe à N'Djamena au SEMICA Tchad 2026

P. 24

ALGÉRIE - GRÈCE

Chaib coprésidente avec le vice-ministre grec des Affaires étrangères les travaux de la 3^e session de la Commission mixte algéro-grecque

P. 3

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

L'Algérie plaide pour une UIP plus influente en Afrique

Dans un contexte international marqué par des crises multiples et des mutations rapides, la diplomatie parlementaire s'impose comme un levier essentiel. C'est dans cette perspective que le Conseil de la nation a pris part, lundi par visioconférence, à une réunion du Groupe géopolitique africain de l'Union interparlementaire (UIP), consacrée à la préparation de la nouvelle stratégie de l'organisation pour la période 2027-2031. Mandatés par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, Abderrahmane Kenchouba, président du groupe parlementaire du RND et membre du Comité exécutif de l'UIP, ainsi que Kamel Khelifati, membre du Groupe de travail sur les sciences et la technologie, ont représenté l'Algérie lors de ces consultations stratégiques.



TRANSPORTS

L'Algérie accélère la modernisation de son réseau ferroviaire et prépare un tournant économique majeur

P. 6

MÉMOIRE NATIONALE ET VÉRITÉ HISTORIQUE

L'Algérie adopte la loi criminalisant la colonisation française

P. 4

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Cap sur la souveraineté numérique et la modernisation des services à l'horizon 2027

P. 17

SANTÉ

YEUX CLAIRS OU FONCÉS
Ce qu'ils dévoilent sur votre santé

P. 12-13

FOOTBALL

LIGUE 2 (GROUPE CENTRE-OUEST)
JS El Biar : Oussama Chita en renfort

P. 21



ÉDITION Parution d'une nouvelle publication sur le patrimoine socioculturel de Djebel

P. 16

MÉTÉO

Pluies orageuses et chutes de grêle aujourd'hui sur plusieurs wilayas du pays

P. 2

HADJ 1447**Réunion de la commission permanente conjointe intersectorielle**

La commission permanente conjointe intersectorielle chargée de l'opération du hadj 1447/2026 a tenu une réunion consacrée au suivi du calendrier des dispositions administratives et réglementaires, indique, mardi, un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO).

La rencontre tenue, lundi, dans le cadre de la série de réunions de coordination pour la préparation de la saison du hadj 1447/2026, "a été consacrée au suivi du calendrier des dispositions administratives et réglementaires, permettant de faciliter et de simplifier les procédures aux hadjis", a ajouté la même source.

La réunion s'est déroulée sous la présidence du secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache, en présence du directeur général de l'ONPO, Taher Braïk, de cadres du ministère et de l'Office et des représentants des différents secteurs ministériels et instances participant à l'organisation et à la préparation de la saison du hadj.

MÉTÉO**Pluies orageuses et chutes de grêle aujourd'hui sur plusieurs wilayas du pays**

Des pluies orageuses, accompagnées localement de chutes de grêle et pouvant atteindre 120 mm, affecteront aujourd'hui plusieurs wilayas du pays, a indiqué, hier, un bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie.

De niveau de vigilance "Orange", ces pluies concernent les wilayas de Mostaganem, Chlef, Tipaza, Relizane, Tiaret (nord), Ain Defla, Tissemsilt, Médéa et Blida, avec des quantités estimées entre 80 et 100 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 120 mm.

Tes wilayas d'Alger, Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira, M'sila, Djelfa, Laghouat (nord), Saida et Mascara sont aussi concernées par ces pluies qui persisteront, avec des quantités estimées entre 30 et 50 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm.

La même situation météorologique est attendue, également, dans les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Sétif (nord), Bordj Bou Arreridj, Mila, Constantine, Guelma, Souk Ahras, Khénchela, Oum El Bouaghi, Tébessa et Batna, avec des quantités de pluies estimées entre 30 et 50 mm, pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm sur les wilayas côtières.

**ACCIDENTS DE LA ROUTE
28 décès et 1376 blessés en une semaine (Protection civile)**

Vingt-huit (28) personnes sont décédées et 1376 autres ont été blessées dans 1177 accidents de la route survenus entre le 11 et 17 janvier en cours, dans plusieurs wilayas, indique, mardi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mascara avec 3 morts et 9 blessés dans 15 accidents de la route, précise la même source.

Concernant les interventions liées aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffe-eau, les secours de la Protection civile ont pris en charge 119 personnes incommodées par ce gaz, déplorant, toutefois, le décès de 5 personnes à Sétif, Tissemsilt, Bordj Bou Arreridj, Tiaret et Tébessa, note le bilan.

Parmi ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 882 interventions pour l'extinction de 506 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (60 incendies), Blida (44) et Tipaza (28).

**SIDI BEL-ABBES
Extension de la diffusion de la Radio régionale**

Le directeur général de la Radio nationale, Adel Selakdji, a présidé, mardi, la cérémonie de lancement officiel de l'extension de la diffusion de la Radio régionale de Sidi Bel-Abbes, permettant ainsi d'assurer une diffusion continue vingt-quatre heures sur vingt-quatre (24h/24).

Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à renforcer le service médiatique de proximité et à promouvoir la communication institutionnelle au niveau local.

Le directeur de la Radio de Sidi Bel-Abbes, Toufik Benslama, a expliqué que "l'extension de la diffusion de la Radio régionale de Sidi Bel-Abbes à 24 heures sur 24 s'inscrit dans la stratégie nationale de renforcement des médias de proximité, garantissant un meilleur accompagnement des préoccupations du citoyen, tout en valorisant les efforts de développement locaux et en assurant la diffusion d'une information précise et en temps réel".

Il a ajouté que cette démarche "permettra à la radio régionale d'élargir sa grille de programmes, d'améliorer la qualité du contenu médiatique et d'ouvrir l'espace à l'ensemble des acteurs locaux afin de contribuer à l'animation de la scène médiatique, au service du développement local et du renforcement de la culture de proximité".

De son côté, le wali de Sidi Bel-Abbes, Kamel Hadji, a salué cet acquis médiatique, le qualifiant d'apport qualitatif à même de renforcer la communication entre l'administration et le citoyen, et de consolider le rôle du service public de l'information dans l'accompagnement des projets de développement et l'ancrage des valeurs de citoyenneté.

Il est attendu que la diffusion continue de la Radio régionale de Sidi Bel-Abbes contribue à améliorer la couverture médiatique des différentes zones de la wilaya et à garantir un service d'information permanent répondant aux attentes et aux préoccupations des citoyens.

Horaire des prières

Fajr :	06h27	15°	11°
Dohr :	12h59	14°	10°
Aср :	15h41	14°	10°
Maghreb :	18h01	13°	10°
Isha :	19h26	20°	10°

MÉTÉO

	Alger	Oran	Annaba	Béjaia	Tamanrasset
Température (°C)	15°	14°	14°	13°	10°

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Bechar: démantèlement d'un réseau criminel organisé et saisie de plus de 65.000 capsules de psychotropes (Sûreté de wilaya)**

Les éléments de la brigade de recherches et d'intervention (BRI), relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bechar, ont démantelé un réseau criminel organisé et procédé à la saisie de 65.100 capsules de psychotropes de type Prégabaline 300 mg, ainsi qu'à l'arrestation des deux membres de ce réseau, a-t-on appris, mardi, de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya.

L'opération, réalisée dans le cadre de la lutte contre le crime organisé et le trafic illicite de psychotropes, a été déclenchée après l'identification des activités criminelles planifiées de ce réseau concernant l'introduction à Bechar de ces substances psychotropiques, a-t-on précisé.

Les investigations et la surveillance minutieuse menées par les enquêteurs de la brigade ont permis d'intercepter un véhicule en milieu urbain à Bechar, avec à bord le conducteur et son complice, a-t-on indiqué.

Une fouille approfondie du véhicule a permis la découverte de la quantité de psychotropes susmentionnée d'origine étrangère, en plus de l'arrestation des suspects et la saisie du véhicule utilisé pour le transport illicite des psychotropes, a-t-on expliqué.

Les deux suspects arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bechar, a conclut la même source.

Laghouat : saisie d'une quantité de comprimés psychotropes et arrestation de 3 individus (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Laghouat ont procédé à la saisie de plus de 5000 capsules psychotropes de type Prégabaline 300mg, et à l'arrestation de trois (3) individus, indique mardi un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, et lors d'une patrouille de contrôle routier effectuée par les éléments de l'Escadron territorial de Sécurité routière de la GN de Laghouat au niveau de la route nationale 01 reliant la wilaya de Laghouat à celle de Ghardaïa, un véhicule de tourisme a été intercepté", précise la même source.

"Après vérification des documents du véhicule et sa fouille minutieuse effectuée avec l'aide d'un duo cynoéducteur, 5339 capsules de type Prégabaline 300 mg, soigneusement dissimulées sous le siège avant et dans le système de lave-glace, ont été découvertes", ajoute le communiqué, soulignant que "les suspects ont été immédiatement arrêtés et remis aux éléments de la Brigade de recherche de la Gendarmerie nationale pour la poursuite de l'enquête".

L'opération s'est soldée par l'arrestation de trois (3) individus âgés entre 20 et 36 ans, dont une femme, et la saisie de 5339 capsules de type Prégabaline 300mg, d'un véhicule de tourisme et de trois (3) téléphones portables, selon la même source.

Après l'achèvement de toutes les procédures légales, des dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des mis en cause, qui seront présentés devant les juridictions compétentes pour "trafic présentant un haut degré de dangerosité et constituant une menace pour la sécurité nationale et la santé publique, ainsi que détention, transport et stockage de substances psychotropes pour la vente dans le cadre d'un groupe criminel organisé", conclut le communiqué.

PARLEMENT**Le ministre de la Justice présente le texte de loi portant code de la nationalité devant le Conseil de la nation**

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présenté, hier à Alger devant le Conseil de la nation, un exposé sur le texte de loi portant code de la nationalité, lors d'une plénière présidée par Azouz Nasri, président du Conseil.

Lors de cette séance, qui s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, le ministre a précisé que ce texte vise à "protéger la souveraineté, la stabilité et l'unité territoriale, en élargissant les procédures de déchéance de la nationalité, dont la nationalité d'origine, selon des conditions clairement définies, portant sur le préjudice aux institutions de l'Etat, à l'unité nationale, à l'unité du peuple, à la stabilité de l'Etat, aux symboles de la Révolution nationale ou à l'accomplissement public d'activités hostiles à l'Algérie".

Ces procédures comprennent également, a-t-il ajouté, "l'allégeance ou l'exécution de services pour le compte d'un autre Etat, l'acceptation d'argent ou d'avantages d'un autre Etat dans le but de nuire aux intérêts de l'Algérie, ou encore la collaboration avec des forces militaires ou de sécurité étrangères et lui apporter une assis-



tance de nature à nuire à l'Algérie, outre la coopération avec un Etat ou une entité hostile à la patrie, la prise de direction d'une organisation terroriste ou subversive, ou la propagande en sa faveur".

"La déchéance de la nationalité d'origine n'est appliquée que si la personne concernée possède une autre nationalité, sauf en cas de haute trahison, d'espionnage pour le compte d'une puissance étrangère, de port d'armes contre l'Algérie, d'atteinte

à l'unité et à l'intégrité territoriale de la nation, ainsi que l'appartenance sous quelque statut que ce soit à des entités ou organisations terroristes et de commission de tout acte ciblant la sécurité de l'Etat", a-t-il détaillé.

Le ministre a, à ce titre, salué l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Premier magistrat du pays, portant régularisation des jeunes Algériens à l'étranger en situation précaire et irrégulière", qui s'inscrit

dans le cadre de son approche pour "l'édification d'une Algérie nouvelle fondée sur la non exclusion et le renforcement de la cohésion du tissu social". Dans leurs interventions, les membres du Conseil se sont félicités de la teneur du texte qui vise à "protéger la souveraineté, l'unité et les institutions du pays", affirmant que "porter atteinte à la patrie et menacer sa stabilité sont des actes de haute trahison passibles de sanctions contre leurs auteurs". Rendant aux interventions des membres du Conseil, M. Boudjemaa a souligné que la question de la déchéance de la nationalité "existait déjà dans la loi en vigueur, mais le texte précédent a introduit des mesures pour l'élargir, en phase avec les développements actuels et pour préserver l'ordre public", ajoutant que ces mesures revêtent "un caractère exceptionnel et sont liées aux actes graves prévus dans le texte".

AGRICULTURE**Mécanisation agricole: la décision du Président de la République est à même d'accélérer la modernisation du secteur et d'accroître son rendement (UNPA)**

Le Secrétaire général (SG) de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmî, a souligné, mardi, l'importance de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant création d'un Conseil national de la mécanisation agricole, et de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, estimant que cette décision constitue un jalon essentiel dans le processus de modernisation du secteur.

Dans une déclaration à l'APS, M. Dilmî a précisé que la création du Conseil national de la mécanisation agricole revêt une importance capitale, au regard des défis liés à l'extension de l'aire de production, d'où la nécessité d'assurer un matériel agricole moderne, performant et résistant aux conditions naturelles, notamment dans le cadre de l'orientation vers une production à grande

échelle dans les wilayas du Sud.

Le SG de l'UNPA a affirmé que la mécanisation "peut contribuer à plus de 50 % à l'augmentation de la production", notamment quand il est fait recours à un matériel moderne permettant de préserver les récoltes et de réduire les pertes, en particulier lorsqu'il s'agit des cultures stratégiques, telles que les céréales, le maïs et les récoltes oléagineuses.

Concernant la décision relative à la création de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, M. Dilmî a expliqué qu'elle se veut une solution pratique et une alternative idéale pour les petits agriculteurs dont les moyens ne leur permettent pas l'acquisition de ce matériel, en leur offrant la possibilité de louer les équipements nécessaires et de poursuivre leur activité dans des conditions idoines.

Ces mesures, a-t-il indiqué,

constitueront une véritable motivation pour investir dans le secteur agricole, notamment au profit des jeunes et des diplômés universitaires intéressés par l'investissement agricole, lesquels ont manifesté une réelle volonté d'intégrer ce secteur et de contribuer à son développement et au renforcement de son rôle dans l'économie nationale.

Pour rappel, le président de la République a présidé, lundi, une réunion de travail consacrée à la mécanisation agricole, au cours de laquelle il a décidé la création de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, tous types confondus, au profit des agriculteurs, dans le but d'étendre les surfaces cultivées et d'accroître le rendement de la production agricole nationale, ainsi que la création d'un Conseil national de la mécanisation agricole.

Le SG de l'UNPA a ajouté que

ALGÉRIE - GRÈCE**Chaib coprésidente avec le vice-ministre grec des Affaires étrangères les travaux de la 3^e session de la Commission mixte algéro-grecque**

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Soufiane Chaib, a coprésidé, mardi, avec le vice-ministre grec des Affaires étrangères, chargé de la diplomatie économique et de la promotion, Harry Theoharis, les travaux de la 3^e session de la Commission mixte algéro-grecque, tenue à Athènes, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Cette session a permis "d'aborder les différents volets de la coopération entre les deux pays amis et de renforcer dans les domaines d'intérêt com-

muni, notamment l'énergie et les énergies renouvelables, la justice, l'agriculture, la culture, le tourisme, la communication, les nouvelles technologies, les start-up, le sport et les transports", précise le communiqué.

Les deux parties ont également examiné "les questions internationales et régionales d'actualité, ainsi que le partenariat liant l'Algérie et l'Union européenne, de même que la coopération et la coordination multilatérales", selon la même source.

Les travaux de cette session ont été sanctionnés par "la signature de plu-

sieurs accords et mémorandums d'entente entre les deux pays dans les domaines de la formation diplomatique, du sport, de la communication, des archives nationales, ainsi que des services aériens", ajoute le communiqué.

En marge de cette session, M. Chaib a tenu plusieurs rencontres bilatérales avec des membres du gouvernement et des responsables grecs de haut niveau, ayant permis "d'approfondir la concertation et d'échanger les vues sur les différents axes de la coopération bilatérale", conclut la même source.

APS

**PROMOTION DES NOUVELLES WILAYAS
L'État affine les derniers réglages pour une installation harmonieuse**

L'Algérie poursuit méthodiquement le chantier stratégique de la réorganisation territoriale.

Lundi, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Mahmoud Djamaa, a présidé à Alger une réunion de la commission interministérielle chargée du suivi de la promotion de 11 circonscriptions administratives en wilaya à part entière, une étape clé dans ce processus d'envergure nationale.

Cette rencontre, tenue dans un format hybride, a réuni autour de la même table les directeurs généraux des secteurs concernés, des représentants ministériels, le vice-gouverneur de la Banque d'Algérie, ainsi que les présidents des commissions de suivi, les walis et les walis délégués concernés, qui ont pris part aux travaux par visioconférence.

Une configuration révélatrice de l'importance accordée à la coordination intersectorielle et à l'efficacité opérationnelle.

Au cœur des discussions, un état des lieux détaillé de l'avancement des préparatifs.

Aménagement des sièges administratifs, disponibilité des ressources humaines qualifiées, équipements logistiques, logements de fonction et degré de préparation des services extérieurs ont été passés au crible.

L'objectif est clair : garantir une transition fluide vers le statut de wilaya, sans perturbation pour les citoyens et avec une administration immédiatement fonctionnelle. La commission a également examiné les contraintes et difficultés relevées sur le terrain. Des disparités dans l'avancement des projets, des besoins spécifiques en encadrement ou encore des ajustements budgétaires ont été identifiés.

À cet effet, une série de mesures opérationnelles ont été proposées, avec des délais précis, afin de combler les lacunes et d'assurer une mise en œuvre conforme aux standards fixés par l'Etat.

Insistant sur l'importance d'une approche participative, les responsables ont souligné la nécessité d'une synergie renforcée entre les différents secteurs.

L'enjeu dépasse la simple création administrative : il s'agit de poser les bases d'un développement local équilibré, capable de rapprocher l'administration du citoyen et de stimuler l'investissement et l'emploi au niveau local.

En clôturant la réunion, M. Djamaa a rappelé l'impératif de se conformer strictement aux instructions du ministre de l'Intérieur, M. Said Sayoud, notamment en matière de suivi de terrain et de coordination continue.

La réussite de cette réforme territoriale repose, a-t-il souligné, sur la rigueur, l'anticipation et l'engagement de tous les acteurs impliqués.

A. MEGHIT

ENVIRONNEMENT

Krikou examine avec son homologue qatari les perspectives de renforcement de la coopération

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a reçu, mardi à Alger, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique de l'Etat du Qatar, Abdullah bin Abdulaziz bin Turki Al-Subaie, avec lequel elle a échangé les vues sur les perspectives de consolidation de la coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement.

Cette rencontre qui a eu lieu au siège du ministère en présence de ses cadres et de la délégation qatari, vise à consolider la coopération bilatérale dans le domaine de l'environnement.

Ainsi, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer le partenariat notamment face aux défis liés aux changements climatiques, et échangé les expertises en matière du développement durable.

L'occasion a permis de présenter des exposés et des vidéos sur les différents projets liés à la protection de l'environnement et à la lutte contre la désertification, à l'instar du barrage vert, ainsi que ceux liés au renforcement du développement durable. Un exposé sur les dommages causés par la colonisation française sur l'environnement en Algérie a également été présenté.

Dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, Mme Krikou a souligné l'importance du Centre qatari de reproduction de l'outarde, ouvert lundi dans la wilaya d'El Bayadh, à même de préserver l'équilibre écologique.

La ministre a fait état de préparatifs en cours pour la signature d'un mémorandum d'entente entre les deux pays dans le domaine de l'éducation environnementale et de la biodiversité, ajoutant que le ministre qatari a exprimé son admiration pour la question de la mémoire environnementale, relative aux dommages causés par la colonisation à l'environnement en Algérie.

Les deux parties sont convenues de soutenir des projets environnementaux, notamment en matière de lutte contre la désertification, a ajouté Mme Krikou.

Elle a rappelé la décision du Conseil des ministres arabes de l'environnement, qui s'est réuni à Nouakchott en octobre dernier, qui salue l'expérience algérienne à travers le Barrage Vert et stipule de la généraliser au niveau arabe, soulignant que cette question figurera parmi les thématiques qui seront évoquées en préparation du Sommet sur la lutte contre la désertification, prévu en Mongolie en août 2026.

A cette occasion, le ministre qatari de l'Environnement a salué l'expérience algérienne en matière de protection de la biodiversité grâce au Barrage Vert, ainsi que pour ses efforts visant à préserver la qualité de vie et à promouvoir le développement environnemental durable.

Il a indiqué que son pays s'intéressait aux projets environnementaux mis en œuvre en Algérie et a exprimé sa volonté de renforcer les échanges d'expertises techniques entre les deux pays, notamment dans le domaine de la lutte contre la désertification.

Le ministre qatari a également salué l'ouverture dans la wilaya d'El Bayadh, du Centre qatari de reproduction de l'outarde, qui vise à préserver cette espèce d'oiseau protégé à travers des programmes scientifiques spécialisés dans la reproduction et la réintroduction, contribuant ainsi à la protection de la biodiversité et au soutien des efforts de développement durable.

MÉMOIRE NATIONALE ET VÉRITÉ HISTORIQUE

L'Algérie adopte la loi criminalisant la colonisation française

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, mardi dernier, à Alger, la proposition de loi criminalisant la colonisation française en Algérie, marquant une étape majeure dans le processus de préservation de la mémoire nationale et d'ancrage de la vérité historique.

Par Abed MEGHIT

Ce texte, longuement débattu au sein de l'institution parlementaire, s'inscrit dans une démarche souveraine visant à reconnaître officiellement les crimes du système colonial et à garantir au peuple algérien le droit de documenter son histoire avec rigueur, objectivité et fidélité aux faits.

Intervenant lors de la séance consacrée au vote de cette loi, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tacherift, a souligné la portée historique et symbolique de ce texte, qu'il a qualifié de pilier fondamental dans la consolidation des références historiques de l'Etat algérien.

Selon lui, la loi vise avant tout à préserver la mémoire collective, à transmettre la vérité aux générations futures et à protéger l'histoire nationale contre toute tentative de falsification ou d'oubli.

Ancrer la vérité et protéger la mémoire collective

Le ministre a rappelé que la colonisation française en Algérie a été marquée par de graves violations des droits humains, des politiques de dépossession, de répression systématique et d'effacement culturel, qui ont profondément affecté la société algérienne pendant plus d'un siècle.

Face aux violations graves commises par l'occupant français à l'encontre du peuple algérien, à son mépris flagrant des valeurs humaines et à ses tentatives répétées d'effacer la mémoire et l'identité, le colonisateur doit aujourd'hui assumer sa responsabilité historique », a affirmé M. Tacherift.

Il a ajouté que cette loi consacre le droit légitime de l'Algérie à exiger la reconnaissance des faits historiques.



riques et l'expression d'excuses officielles, dans le respect des principes universels de justice et de vérité.

Pour le ministre, cette démarche ne s'inscrit pas dans une logique de confrontation, mais dans une volonté de fonder les relations internationales sur des bases saines, reposant sur la reconnaissance des faits, le respect mutuel et la non-négociation de l'histoire.

Un devoir envers les martyrs et les moudjahidines

M. Tacherift a souligné que la criminalisation de la colonisation constitue l'un des devoirs les plus élémentaires envers les martyrs de la Révolution de libération nationale et les moudjahidines, qui ont consenti d'immenses sacrifices pour l'indépendance et la dignité du pays.

« Ce texte est une réponse morale et historique à ceux qui offrent leur vie pour que l'Algérie soit libre et souveraine », a-t-il déclaré.

Dans cette perspective, la loi se veut également un instrument de transmission de la mémoire nationale, destiné à renforcer la conscience historique chez les jeunes générations et à préserver les constantes identitaires de la nation.

Elle vise à inscrire de manière officielle et institutionnelle les faits liés à la période coloniale, en s'appuyant sur

dine ».

Il a souligné que la loi s'inscrit pleinement dans les orientations de l'Etat algérien, dans toutes ses institutions, et en cohérence avec les positions exprimées par les autorités politiques, au premier rang desquelles le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Selon M. Brikat, cette démarche traduit la volonté de l'Algérie de défendre sa souveraineté historique et mémoire, tout en affirmant son attachement aux principes du droit international et au respect de la vérité.

Une mémoire partagée, une nation unie

Le coordinateur des Moudjahidines et des Ayants droit n'a pas manqué de saluer le travail accompli par la commission parlementaire chargée de l'élaboration de la proposition de loi, ainsi que l'imPLICATION des groupes parlementaires.

Il a mis en avant « la grande responsabilité » et la sérénité qui ont caractérisé les débats, reflétant, selon lui, « la maturité de la pratique parlementaire et la noblesse des causes autour desquelles la nation se rassemble ».

Ces échanges ont permis d'enrichir le texte et de renforcer son assise juridique et historique, dans un esprit de consensus national autour des constantes de l'Etat algérien et du respect de la mémoire collective.

Une loi en harmonie avec les orientations de l'Etat

De son côté, M. Fateh Brikat, coordinateur de la commission chargée de l'élaboration de la proposition de loi, a affirmé que ce texte « reflète la conscience d'une nation algérienne digne, fidèle à ses martyrs, à leurs sacrifices et au message éternel des moudjahidines ».

Cette unité, a-t-il souligné, constitue la force de la nation face aux tentatives de minimisation ou de négation des crimes coloniaux.

L'adoption de la loi criminalisant la colonisation française en Algérie apparaît ainsi comme un acte fort, à la fois juridique, politique et symbolique.

Elle réaffirme la détermination de l'Algérie à assumer pleinement son histoire, à honorer la mémoire de ses martyrs et à transmettre aux générations futures une vérité historique préservée, documentée et respectée.

À travers ce texte, l'Algérie confirme que la mémoire nationale n'est ni négociable ni effaçable, mais qu'elle constitue le socle de son identité, de sa souveraineté et de sa vision des relations internationales fondées sur la reconnaissance des faits et le respect mutuel.

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS

Le représentant du MSP auditionné à l'APN

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, mardi, une réunion consacrée à l'audition du représentant du Mouvement de la société pour la paix (MSP), dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif aux partis politiques, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Dans ce cadre, le président de la Commission, Abdelkader Toumi, a précisé que cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'approche consultative visant à recueillir différents avis et propositions pour « enrichir le projet de loi et répondre aux exigences de l'étape actuelle, dans le respect des dispositions de la Constitution et au service de l'intérêt général ».

Prenant la parole, le Secrétaire national chargé des affaires politiques du MSP, Farouk Tifour, a salué l'ouverture du débat autour de ce projet de loi, soulignant l'importance de cette démarche, qui « offre à tous l'opportunité de contribuer à l'élaboration d'un cadre juridique moderne, en phase avec les aspirations nationales, et à la rédaction d'une loi qui traite les dysfonctionnements existants, en mettant l'accent sur la ré-



forme, le renouveau et le développement », ajoute le communiqué. Lors de son audition, le représentant du MSP a mis en exergue l'importance de renforcer le dialogue national sur les questions majeures et d'y associer la classe politique », conclut la même source.

APS

TISSEMSILT RENFORCE L'ACTION LOCALE

Les communes bénéficient des aides des programmes de développement 2026

La wilaya de Tissemsilt a franchi, lundi en fin d'après-midi, une étape importante dans la concrétisation de sa stratégie de développement local avec la distribution officielle des décisions d'octroi des aides financières accordées aux communes au titre des programmes de développement pour l'année 2026.

Par Abed MEGHIT

La cérémonie s'est déroulée au siège de la wilaya, sous la présidence du wali, M. Bouzaïd Fethi, en présence d'un large parterre de responsables et d'élus locaux.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des dispositifs de financement publics, notamment le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales ainsi que le programme de soutien au développement économique et social, destinés à accompagner les communes dans la réalisation de projets de proximité répondant directement aux préoccupations quotidiennes des citoyens.

Une cérémonie officielle à forte portée institutionnelle

La remise des décisions de financement a eu lieu au niveau du cabinet du wali, en présence du secrétaire général de la wilaya, du directeur de l'administration locale, des directeurs exécutifs, des chefs de daïras, des présidents des assemblées populaires communales ainsi que des cadres de l'administration.

Cette large participation témoigne de l'importance accordée à cette démarche, considérée comme un levier essentiel pour impulser une nouvelle dynamique de développement à l'échelle locale.

Les projets concernés par ces aides s'inscrivent principalement dans les secteurs liés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, à la modernisation des infrastructures de base et à la prise en charge des besoins exprimés par la population au niveau des différentes communes de la wilaya.

Des orientations claires pour une mise en œuvre efficace

À cette occasion, le wali de Tissemsilt a adressé une série de recommandations jugées déterminantes pour assurer la réussite des projets inscrits au titre de l'année 2026.



Il a insisté, en premier lieu, sur la nécessité d'accorder la priorité absolue aux projets ayant un impact direct sur les conditions de vie des citoyens, soulignant que l'action publique doit se traduire concrètement sur le terrain par des réalisations visibles et utiles.

M. Bouzaïd Fethi a également appelé à l'accélération des procédures administratives, afin d'éviter tout retard dans le lancement et l'exécution des projets programmés.

Dans cette optique, il a recommandé l'élaboration d'une feuille de route claire et précise, définissant avec rigueur les lieux d'implantation des projets et ciblant en priorité les zones les plus nécessiteuses, dans un souci d'équité territoriale et d'efficacité opérationnelle.

Le wali a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance du suivi permanent et de l'évaluation périodique des projets, afin de détecter et de corriger rapidement les éventuelles insuffisances ou dysfonctionnements. Cette approche, a-t-il souligné, constitue un gage d'amélioration continue des performances et de bonne gestion des ressources publiques.

Respect des délais et mobilisation collective

Dans son intervention, le premier responsable de l'exécutif local a rappelé que la réussite des programmes de développement repose également sur le respect strict des délais de réalisation, condition indispensable pour répondre aux attentes légítimes des citoyens.

Il a insisté sur le fait que les projets inscrits doivent être livrés dans les temps impartis, conformément aux engagements pris.

Soulignant la dimension collective de l'action de développement, le wali a affirmé que la mise en œuvre des programmes locaux et nationaux nécessite la mobilisation de l'ensemble des acteurs, à savoir les élus, les cadres de l'administration, ainsi que les composantes de la société civile.

Cette synergie, a-t-il expliqué, est indispensable pour atteindre les objectifs de développement fixés par les hautes autorités du pays.

Capitaliser sur les acquis et relever les nouveaux défis

Évoquant les réalisations enregistrées ces dernières années dans la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaïd Fethi a estimé qu'elles constituent un acquis important qu'il convient de préserver, de valoriser et de consolider. Toutefois, il a souligné que la pérennité de ces acquis demeure tributaire des efforts continus à fournir et de la capacité des acteurs locaux à orienter leurs actions vers la prise en charge effective des préoccupations citoyennes et des enjeux de développement durable.

Le wali a également attiré l'attention sur les défis actuels, qui imposent un redoublement d'efforts, notamment en matière de promotion et de modernisation du service public, à travers sa numérisation et l'amélioration de la qualité des prestations offertes aux citoyens.

Il a appelé à insuffler une nouvelle dynamique de développement au niveau de l'ensemble des communes de la wilaya, tout en veillant à l'amélioration des performances administratives.

Vers une gouvernance locale plus performante

Dans cette perspective, le wali a exhorte les responsables locaux à travailler de manière concertée avec l'ensemble des élus communaux et en coordination avec les différents partenaires institutionnels et économiques. L'objectif affiché est clair : offrir un service public de qualité, à la hauteur des attentes des citoyens, et créer les conditions nécessaires à un cadre de vie digne et attractif.

La distribution des décisions d'octroi des aides financières au titre des programmes de développement 2026 marque ainsi une nouvelle étape dans la politique de renforcement de la gouvernance locale à Tissemsilt.

Elle traduit la volonté des autorités de rapprocher l'action publique du citoyen et de faire du développement local un véritable moteur de progrès social et économique, fondé sur la planification, la transparence et l'efficacité sur le terrain.

TIZI-OUZOU

Vers la redistribution des lignes de transporteurs en cessation d'activité

La direction des Transports de la wilaya de Tizi-Ouzou a lancé une procédure de redistribution des lignes de transport urbain, suburbain et inter-wilayas de voyageurs par route, précédemment exploitées par des opérateurs ayant cessé leur activité, rapporte, mardi, un communiqué de cette institution.

Au total 79 lignes de transport assurées par plus de 140 opérateurs et réparties sur les 21 daïras de la wilaya seront redistribuées, a-t-on indiqué.

Cette mesure vise à garantir la continuité du service public et à

répondre à la demande des usagers des localités concernées, selon la même source.

La direction des Transports a informé, dans son communiqué, "les personnes souhaitant obtenir une licence d'exploitation d'un service public de transport routier de personnes, en application de l'arrêté ministériel n 157 du 9 février 2022 relatif à la réorganisation et à la redistribution des lignes de transport, que les lignes ont été ouvertes pour compenser le manque laissé par les transporteurs ayant cessé leur activité". La date limite de dépôt des dossiers

est fixée au jeudi 29 janvier, a-t-on souligné.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la restructuration de la carte de transport de la wilaya, a-t-on expliqué.

Les dossiers, composés d'une demande, d'une copie de la carte grise de chaque véhicule à utiliser, d'une copie du procès-verbal de contrôle technique en cours de validité pour chaque véhicule à utiliser, et d'un certificat de résidence, doivent être déposés au niveau de la direction locale des Transports, est-il précisé dans le communiqué.

La wilaya de Tébessa a bénéficié d'une enveloppe financière de 1.042 milliard DA du budget de l'Etat pour la réhabilitation du barrage vert au titre de la quatrième tranche 2026, a-t-on appris mardi auprès de la conservatrice locale des forêts, Asma Bechinina.

Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a précisé que cette enveloppe financière permettra la concrétisation à travers les neuf communes concernées par le barrage vert de plusieurs opérations de reboisement, de réhabilitation des plants d'arbres, d'ouverture de pistes forestières et de distribution de ruches pleines et d'arbres fruitiers aux populations riveraines pour en favoriser le désenclavement et l'amélioration de leurs

conditions de vie. L'exécution de ces opérations prévue sur 36 mois débutera "au cours du premier trimestre 2026", selon la même responsable qui a ajouté que les services de la conservation ont lancé les procédures administratives préalables.

Les services des forêts ont entamé le 25 octobre passé la mise en oeuvre du programme de plantation de 1,3 million arbustes de diverses espèces sur 910 hectares des neuf communes concernées par le barrage vert dans le but de rétablir l'équilibre écologique et freiner le phénomène de désertification, a indiqué Mme Bechinina qui a assuré que ce programme se poursuivra jusqu'au 31 mars prochain.

MOSTAGANEM

750 millions de dinars alloués à l'entretien des routes et à l'amélioration des infrastructures

Les services de la wilaya de Mostaganem ont alloué une enveloppe financière de 750 millions de dinars destinée à l'entretien des routes au niveau des communes et à l'amélioration des infrastructures, a indiqué, mardi, un communiqué de ces services.

La même source a précisé que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouah, a présidé une réunion exécutive consacrée aux projets du programme de soutien au développement social et économique des communes au titre de l'exercice financier 2026, dont l'enveloppe financière dédiée aux travaux d'entretien des routes communales et à l'amélioration des infrastructures de base. Outre cette enveloppe financière estimée à 750 millions de dinars, les 32 communes de la wilaya ont bénéficié de 312 opérations de développement dans le cadre de ce programme, pour une enveloppe financière globale estimée à 3 milliards 500 millions de dinars, a-t-on précisé. A l'issue de cette réunion, le wali a instruit les chefs des dix daïras de proposer les projets conformément aux enveloppes financières fixées pour chaque commune et de les soumettre à la commission de wilaya chargée de l'étude et de l'approbation des projets de ce programme, a ajouté la même source.

Le wali a également insisté sur la nécessité du strict respect des engagements précédemment annoncés lors des réunions antérieures, notamment les conseils exécutifs élargis et les visites de terrain, afin d'assurer la concrétisation des projets de développement inscrits et en cours de réalisation dans les délais impartis, au service des citoyens et pour l'amélioration de leur cadre et qualité de vie, a-t-on souligné.

TRANSPORTS

L'Algérie accélère la modernisation de son réseau ferroviaire et prépare un tournant économique majeur

L'Algérie s'est engagée résolument dans l'un des plus vastes programmes d'investissement ferroviaire de son histoire.

Par Abed Meghif

Avec une enveloppe globale estimée à 2400 milliards de dinars, soit l'équivalent de près de 16,8 milliards de dollars, les autorités ambitionnent de moderniser en profondeur le réseau ferroviaire national et d'en étendre significativement la portée.

Ce choix stratégique vise à accompagner le développement économique et social du pays, à renforcer la logistique nationale et à positionner le rail comme un pilier central du transport durable des marchandises et des voyageurs.

Selon les responsables du secteur, ce programme d'envergure commence déjà à produire des résultats tangibles.

Le réseau ferroviaire algérien, qui s'étendait sur environ 4000 kilomètres il y a quelques années, atteint aujourd'hui 5738 kilomètres.

À l'horizon 2026, avec la réception de plusieurs projets structurants actuellement en phase finale de réalisation, la longueur totale du réseau devrait frôler les 6000 kilomètres, marquant ainsi une étape décisive dans la politique nationale des transports.

Des projets structurants livrés dès 2026

L'année 2026 s'annonce comme un jalon majeur dans le déploiement de ce vaste programme.

Plusieurs lignes stratégiques seront mises en service à travers le territoire national, contribuant à améliorer la connectivité inter-régionale et à soutenir le développement de secteurs clés, notamment les mines, l'industrie et l'agriculture.

Parmi les projets les plus emblématiques figure la ligne minière du Sud-Ouest reliant Béchar à Tindouf et à la mine de Gara Djebilet.

Après le succès des essais techniques, cette infrastructure est désormais prête pour une exploitation commerciale.

À cela s'ajoute la réception progressive de plusieurs tronçons de la ligne minière Est, dédiée au transport du phosphate et de ses dérivés, ainsi que l'achèvement du dernier tronçon de la ligne des Hauts-Plateaux, un axe ferroviaire stratégique reliant l'Est à l'Ouest du pays.

Ces réalisations auront un impact direct sur la fluidité du trafic ferroviaire, la réduction des coûts logistiques et le désenclavement de vastes régions, notamment dans le Sud et les Hauts-Plateaux, longtemps pénalisées par l'éloignement géographique et le déficit d'infrastructures lourdes.

La ligne minière Est et les Hauts-Plateaux en phase finale

S'agissant de la ligne minière Est, qui s'étend sur un linéaire de 422 kilomètres, les travaux de dédoublement de la voie avancent à un rythme soutenu sur plusieurs tronçons clés, notamment Anaba-Bouchegouf et Oued Kebe-

rit-Driéa. Ces sections devraient être réceptionnées au cours de l'année, renforçant la capacité de transport du phosphate et améliorant la connexion entre les sites de production et les infrastructures portuaires.

De son côté, la ligne des Hauts-Plateaux arrive à un tournant décisif avec la livraison du dernier tronçon de 73 kilomètres reliant Tiaret à Tissemsilt.

Une fois achevée, cette ligne moderne, longue de 1046 kilomètres, reliera Tébessa, à l'extrême Est, à Sidi Bel Abbès, à l'Ouest, en passant notamment par M'Sila et Boughzoul, dans la wilaya de Médéa.

Son exploitation intégrale permettra de dynamiser l'activité économique le long de cet axe transversal majeur et de renforcer l'intégration territoriale.

Un maillage renforcé entre ports et pôles énergétiques

Au-delà des projets déjà bien avancés, les autorités poursuivent les travaux de renforcement et d'extension du réseau ferroviaire à l'Est du pays.

L'objectif est de relier plus efficacement les ports stratégiques de Skikda et de Djen Djen, dans la wilaya de Djelfa, aux pôles énergétiques et industriels de Touggourt et de Hassi Messaoud, dans la wilaya d'Ouargla.

Cette interconnexion est appelée à jouer un rôle clé dans l'exploitation des hydrocarbures, des produits miniers et des marchandises industrielles.

Dans la région du centre, un autre projet structurant est programmé : la ligne Laghouat-Ghardaïa–El Menia, sur un linéaire de 495 kilomètres.

Ce projet s'inscrit dans l'axe stratégique Alger-Tamanrasset, destiné à renforcer la continuité ferroviaire vers le Grand Sud et à soutenir le développement des régions sahariennes.

Selon les responsables du secteur, l'ensemble de ces projets vise à consolider un réseau national capable d'assurer le transport des marchandises et des voyageurs de manière plus efficace, plus équilibrée et plus durable entre les différentes régions du pays.

Gara Djebilet : un axe minier stratégique à fort potentiel

La ligne Béchar–Tindouf–Gara Djebilet constitue l'un des piliers du programme ferroviaire national.

S'étendant sur près de 950 kilomètres, elle est conçue pour transporter jusqu'à 50 millions de tonnes de minerai de fer par an à partir de la mine de Gara Djebilet, l'un des plus importants gisements du continent africain.

À terme, elle permettra également l'acheminement de 25 millions de tonnes de produits transformés issus des futures unités industrielles en cours de réalisation dans le secteur des mines.

Dotée d'une capacité de charge supérieure à 32,5 tonnes, cette ligne se distingue nettement

du reste du réseau national. Elle est également conçue pour supporter des vitesses de 80 km/h pour le transport de marchandises et de 160 km/h pour le transport de voyageurs.

Sa réalisation nécessitera des prouesses techniques notables, notamment la construction de 45 ponts pour franchir les oueds et un volume de terrassement estimé à 75 millions de mètres cubes, avec des rendements mensuels dépassant les 5 millions de mètres cubes.

Les responsables soulignent que cette infrastructure majeure est le fruit d'un savoir-faire national, mobilisant des compétences algériennes qui ont su relever les défis liés au relief et aux conditions climatiques extrêmes de la région.

La SNTF se prépare à l'exploitation et à l'emploi

La mise en service de ces nouvelles lignes s'accompagne d'un important volet humain et organisationnel.

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a engagé, depuis plusieurs mois, un travail préparatoire pour garantir une exploitation optimale de ces infrastructures.

Dans un premier temps, plus de 550 emplois directs seront créés, un chiffre appelé à atteindre, à moyen terme, près de 3000 employés.

Pour le transport de voyageurs sur la ligne du Sud-Ouest, la SNTF prévoit l'exploitation de deux trains quotidiens, avec des départs programmés depuis Béchar et Tindouf.

Les gares d'Abadla, Hammaghuir, Tabelbala, Hassi Khéïti et Oum El Assel seront desservies, contribuant ainsi au désenclavement de vastes zones du Sud-Ouest algérien. Les billets pourront être réservés en ligne, dans le cadre de la modernisation des services à la clientèle.

Les voyageurs seront transportés à bord de rames réhabilitées dans les ateliers de la SNTF à Sidi Bel Abbès, offrant un niveau de confort comparable aux trains modernes en circulation sur d'autres lignes internationales.

Les rames comprendront quatre voitures, pour une capacité totale de 246 sièges, répartis entre première classe, deuxième classe et une voiture de restauration.

Un levier stratégique pour l'économie nationale

À travers cet investissement massif dans le rail, l'Algérie confirme sa volonté de faire du transport ferroviaire un levier stratégique de diversification économique, de cohésion territoriale et de développement durable.

En réduisant la dépendance au transport routier, en optimisant la logistique des ressources minières et industrielles et en améliorant la mobilité des citoyens, ce programme ferroviaire s'inscrit dans une vision de long terme, à la hauteur des ambitions économiques et sociales du pays.

HYDROCARBURES ET MINES

M. Arkab évoque avec une délégation indonésienne les moyens de renforcer la coopération

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu mardi une délégation indonésienne de haut niveau conduite par le vice-ministre de l'Agriculture, Sudaryono, avec laquelle il a examiné les voies et moyens de renforcer la coopération dans les différents segments du secteur, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Hydrocarbures et des Mines, chargée des Mines, Karima Bakir Tafer, de l'ambassadeur d'Indonésie en Algérie, Chalief Akbar Tjandraningrat, du Président-directeur général du groupe Sonarem Reda Belhadj, et de cadres des deux parties.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné les moyens de développer les relations de coopération algéro-indonésiennes dans les secteurs des hydrocarbures et des mines, en échangeant les vues sur les opportunités de partenariat entre les entreprises des deux pays, compte tenu de l'intérêt croissant manifesté par les sociétés indonésiennes pour l'investissement en Algérie, à l'instar de Pertamina et Bubuk Indonesia. Dans ce cadre, les discussions ont porté sur le renforcement de la coopération entre le groupe Sonatrach et la compagnie Pertamina, notamment dans l'industrie pétrolière et gazière, y compris le gaz naturel liquéfié (GNL), précise la même source.

Les deux parties ont également évoqué les perspectives de collaboration entre le groupe Sonarem, ses filiales et la société Bubuk Indonesia, leader dans les industries chimiques et la production d'engrais, laquelle a exprimé son intérêt pour le développement de projets communs dans les secteurs du phosphore et du gaz en Algérie.

Ils ont également évoqué les moyens de renforcer la coopération minière en général, particulièrement dans les domaines de l'exploitation, de la transformation et de la commercialisation du phosphate, ainsi que la production de différents types d'engrais, en vue de créer une valeur ajoutée et de consolider les capacités productives nationales.

A cette occasion, le ministre d'Etat a réitéré "la volonté de l'Algérie d'établir des partenariats stratégiques équilibrés et fructueux avec les pays amis, fondés sur le principe du bénéfice mutuel, le transfert technologique et la valorisation des ressources nationales".

Il a, en outre, souligné l'importance de tirer profit des expériences internationales réussies, à l'exemple de l'expérience indonésienne dans le développement des industries manufacturières, notamment dans le segment de la production des engrains phosphatés, conclut le communiqué.

M. Arkab reçoit une délégation du groupe omanais Suhail Bahwan Holding

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, mardi au siège du ministère, une délégation du groupe omanais Suhail Bahwan Holding, conduite par le président de son conseil d'administration, Cheikh Saad Suhail Bahwan, avec laquelle il a examiné les perspectives d'élargissement des investissements du groupe en Algérie, notamment dans l'industrie des engrains, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Sultanat d'Oman en Algérie, M. Saif Rashid Al-Badai, du Président-directeur général du groupe Sonatrach, Noureddin Daoudi, et des cadres du ministère, les deux parties ont passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre Sonatrach et le groupe Suhail Bahwan Holding, ainsi que les moyens de renforcer et d'élargir ce partenariat, particulièrement dans les secteurs des hydrocarbures et de la pétrochimie, en axant sur les projets de production d'engrais, à l'instar de l'ammoniac et de l'urée, précise le communiqué. Par ailleurs, la rencontre a permis d'explorer les opportunités d'investissement disponibles en Algérie, notamment dans les segments liés aux hydrocarbures et aux mines, et d'aborder les réformes, les facilités ainsi que les nouveaux cadres législatifs et réglementaires adoptés par l'Algérie, visant à améliorer le climat des affaires, à promouvoir l'investissement étranger et à renforcer les partenariats stratégiques mutuellement bénéfiques.

Au terme de cette rencontre, les deux parties ont réitéré leur volonté commune de consolider la coopération économique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, à travers notamment le soutien au partenariat existant entre le groupe Sonatrach et le groupe omanais, de manière à contribuer au développement durable et à la consolidation des relations économiques entre les deux pays frères, conclut le texte.

APS

ORAN

Octroi des autorisations d'exploitation exceptionnelles à trois projets industriels

La wilaya d'Oran a accordé des autorisations d'exploitation exceptionnelles à trois projets industriels, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya.

Lors des travaux de la réunion de la commission de wilaya chargée de lever les contraintes entravant l'entrée des projets en exploitation, tenue lundi soir sous la présidence du wali d'Oran, M. Brahim Ouchène, en présence des différents responsables concernés, il a été procédé à l'approbation de l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à trois projets industriels activant dans les domaines de la production d'équipements électroniques et de leurs accessoires, d'une unité de récupération et de recyclage des déchets ferreux et non-ferreux, ainsi que d'une imprimerie industrielle. M. Ouchène a insisté sur la nécessité de ne pas entraver les projets d'investissement, les considérant comme un levier essentiel de création de richesse, de

croissance et d'emplois dans la wilaya. Il a également souligné l'importance de poursuivre l'opération de recensement des projets d'investissement confrontés à des obstacles, afin qu'ils soient examinés au niveau de la commission de wilaya et permettre aux porteurs de projets de les concrétiser dans les délais impartis.

Le même responsable a souligné que ces mesures visent à encourager l'investissement dans la wilaya et à lever les entraves à la réalisation de projets structurants, a-t-on indiqué. Pour rappel, l'opération de levée des contraintes pesant sur les projets d'investissement s'inscrit dans le cadre des orientations des pouvoirs publics visant à réduire la bureaucratie et à faciliter les procédures administratives au profit des investisseurs.

AGRICULTURE

Le renforcement de la mécanisation aura un impact considérable sur la productivité dans le secteur

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, a mis en avant, mardi à Alger, l'importance des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la séance de travail qu'il a présidée lundi sur la mécanisation agricole, estimant qu'elles auront un impact considérable sur la productivité dans le secteur.

Lors d'une Journée d'étude sur l'intégration des résultats de la recherche scientifique dans le développement des filières des céréales et des légumineuses, organisée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, M. Oualid a indiqué que "les décisions hautement importantes prises hier par le président de la République permettront au secteur agricole d'accroître considérablement la productivité, notamment dans la filière céréalière, grâce aux technologies modernes et aux différents engins agricoles comme les tracteurs et les moissonneuses qui seront mis à la disposition des agriculteurs".

Ces mesures auront un "impact considérable" au regard du lien étroit entre mécanisation et productivité, a soutenu le ministre, soulignant qu'elles "témoignent de l'intérêt majeur que porte l'Etat à ce dossier".

La généralisation de la mécanisation permettra d'éviter la déperdition de la production, a-t-il dit, indiquant que des études récentes

ont révélé la perte de 10 à 20% de la production céréalière chaque saison de récolte, notamment en raison de l'utilisation de techniques inadaptées et d'un matériel non conforme aux normes requises.

Le secteur a placé la modernisation de l'agriculture en tête de ses priorités car c'est l'unique voie pour augmenter la productivité et relever le défi de la sécurité alimentaire, a poursuivi le ministre, soulignant que le niveau élevé de consommation de céréales en Algérie impose le recours aux techniques modernes pour pérenniser la production dans cette filière, en relevant le rendement des terres de 15 quintaux/hectare actuellement à 30 quintaux/hectare.

Outre la mécanisation, l'utilisation des bonnes semences joue un rôle "clé" dans la réalisation des objectifs tracés en matière de productivité, a insisté le ministre, indiquant que son département met en œuvre un plan d'action prévoyant l'introduction de semences résistantes à la sécheresse, qui seront réparties géographiquement en fonction des propriétés climatiques de chaque région, en s'appuyant sur les résultats de la recherche dans ce domaine.

Nécessité de revoir les systèmes de subvention dans le secteur

Pour renforcer les efforts déployés en matière d'orientation agricole, le secteur envisage de lancer une chaîne de télévision et une web TV visant à aiguiller les agriculteurs pour leur permettre d'améliorer la productivité et les encourager à uti-

liser l'irrigation agricole, d'autant que le secteur compte atteindre 500.000 hectares de terres irriguées.

Le ministre a aussi insisté sur l'importance de la généralisation des assurances agricoles, précisant que le travail est en cours pour revoir ce système dans le but de l'étendre à de nouveaux risques, notamment ceux liés au changement climatique, comme la sécheresse et la canicule.

Il a également souligné l'importance de la diversification des financements dans le secteur agricole, rappelant que ce secteur représente près de 15% du produit intérieur brut (PIB) du pays, alors qu'il ne dépasse pas 3,4% de crédits bancaires alloués, d'où l'importance d'œuvrer à injecter des fonds supplémentaires susceptibles de renforcer les capacités des différentes filières, notamment en termes de mécanisation. M. Oualid a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de revoir les systèmes de subvention au profit des agriculteurs, soulignant que ses nombreuses rencontres avec les représentants de la Chambre nationale d'agriculture et de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA) ont abouti à un consensus à ce propos.

Il faut revoir la politique de subvention agricole de manière à subventionner la production au lieu des intrants, ce qui permettra de rationaliser les ressources financières de l'Etat et de renforcer les capacités des vrais agriculteurs en évitant que les matières premières subventionnées bénéficient aux opportunistes, a-t-il expliqué.

DÉVELOPPEMENT DES CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES

Les participants à une journée d'étude soulignent l'importance des résultats des recherches scientifiques

Les participants à une journée d'étude, organisée mardi à Alger, ont souligné l'importance de la valorisation des résultats des recherches scientifiques au niveau des instituts et universités algériens, en tant que pilier fondamental pour le développement des filières des céréales et des légumineuses.

Lors de cette rencontre, organisée par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), les intervenants ont affirmé que la réponse au défi de la sécurité alimentaire est directement liée à la modernisation du secteur agricole, à travers l'exploitation des résultats des recherches appliquées et leur valorisation sur le terrain.

Dans ce sillage, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El-Mahdi Oualid, a insisté sur la nécessité de rapprocher les secteurs de l'agriculture et de la recherche scientifique, indiquant que "le développement des filières des céréales et des légumineuses s'appuie sur les résultats des recherches scientifiques".

Il a ajouté que les visites de terrain effectuées conjointement avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, ont révélé que "de nombreuses études importantes demeurent inexploitées".

"Le développement de semences résistantes aux changements climatiques, l'irrigation, l'amélioration de la qualité des sols, l'utilisation et le contrôle de la qualité des engrains, ainsi que la répartition géographique des activités agricoles figurent parmi les domaines d'application à travers lesquels la recherche scientifique peut contribuer de manière significative au renforcement de la productivité agricole", a-t-il dit.

De son côté, M. Baddari a mis en avant l'importance du renforcement de la coopération entre les secteurs de l'agriculture et de la recherche scientifique, à même d'améliorer la productivité et la qualité, contribuant ainsi à la réalisation de la sécurité alimentaire.

Les changements climatiques dictent le recours à la recherche scientifique pour l'adaptation des cultures, a-t-il estimé, soulignant également l'importance de l'intégration des technologies modernes pour le développement de la production, à l'instar de l'intelligence artificielle et de l'internet des objets.

Lors de cette rencontre, plusieurs expériences en matière de valorisation des résultats de la recherche scientifique dans le secteur agricole ont été présentées, fruit de la coopération entre les deux secteurs.

Dans ce sillage, Mme Ilham Guedioura, enseignante-rechercheuse en machinisme agricole à l'Ecole nationale supérieure d'Agronomie (ENSA), a présenté un prototype de moissonneuse spécialement conçu pour réduire les pertes de production lors des récoltes du blé.

Pour sa part, le directeur des recherches à l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA), M. Abdellkader Benbelkacem, a présenté la nouvelle expérience de culture du triticale en Algérie (seigle-blé).

Cette culture, destinée à l'alimentation humaine et animale, se distingue par sa résistance aux aléas climatiques et aux sols peu adaptés.

Cette expérience, menée à Oued Souf, a enregistré un rendement de 137 quintaux à l'hectare et une production de 450 bottes de fourrage, a fait savoir M. Benbelkacem. Par ailleurs, les représentants de l'INRAA ont passé en revue leurs efforts en matière de sélection des meilleures souches de blé, toutes variétés confondues (blé dur et blé tendre). Les recherches menées dans ce cadre ont permis de classifier les différentes souches en fonction de leur rendement et de leur adaptation aux conditions climatiques, tout en établissant une cartographie précise permettant d'identifier les zones les plus favorables au développement de chaque variété.

MÉDÉA - CNAS

La numérisation offre une plus grande souplesse dans le traitement des dossiers des employeurs

La numérisation des prestations de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) offre une plus grande souplesse dans le traitement des dossiers des employeurs et encourage ces derniers à recourir aux multiples plateformes numériques mises à leurs dispositions, a indiqué, mardi, un responsable de la Cnas de Médéa.

Les avantages de la numérisation des prestations de la Cnas se traduisent par le nombre "conséquent" de consultations à distance effectuées par les employeurs de la wilaya de Médéa via les différentes plateformes de la caisse, a fait savoir le directeur de la Cnas à Médéa, Abdellmoumen Djallout, en marge de la campagne d'information sur le prélèvement automatiques des cotisations qui se tiennent jusqu'à la fin janvier courant.

Il a fait savoir que pas moins de 144705 consultations à distance ont été enregistrées durant l'année 2025, alors qu'il a été dénombré, durant la même période, 12749 de-

mandes d'affiliation à la Caisse nationale d'assurance sociale et 17118 demandes de nouvelles immatriculations. Par ailleurs, quelque 9598 demandes de mise à jour de paiement des cotisations ont été réalisées par les employeurs, en plus de l'enregistrement de 44932 demandes d'affiliation via le portail électronique de la caisse, a-t-il ajouté.

M. Djallout a indiqué que 5440 déclarations annuelles des salaires et des salariés (DAS) ont été effectuées via ce même portail électronique.

S'agissant du service relatif au prélèvement automatique des cotisations, le même responsable souligne que ce service permet de garantir le respect des délais de paiement des cotisations et évite aux employeurs d'éventuelles amendes induites par des retards de paiement.

Ce service donne aussi la possibilité de s'assurer de la cohérence entre les montants déclarés et les montants versés, ainsi que le suivi des paiements réalisés, a-t-il dit.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Une semaine noire sur les routes algériennes, la Protection civile tire la sonnette d'alarme

Les routes algériennes ont une nouvelle fois été le théâtre d'un lourd tribut humain.



Par Abed Meghit

Selon le bilan hebdomadaire rendu public par la Protection civile, vingt-huit (28) personnes ont perdu la vie et mille trois cent soixante-seize (1376) autres ont été blessées dans mille cent soixante-dix-sept (1177) accidents de la circulation enregistrés entre le 11 et le 17 janvier 2026, à travers plusieurs wilayas du pays.

Des chiffres alarmants qui rappellent l'urgence de renforcer la prévention, le respect du code de la route et la vigilance de tous les usagers.

La wilaya de Mascara a enregistré le bilan le plus lourd de cette période, avec trois (3) décès et neuf (9) blessés dans quinze (15) accidents de la route, illustrant la gravité de la situation dans certaines régions.

Ces données traduisent une

persistence des comportements à risque, tels que l'excès de vitesse, le non-respect des distances de sécurité, l'imprudence et parfois l'état dégradé de certains tronçons routiers.

Au-delà des accidents de la circulation, le bilan de la Protection civile met également en lumière un autre danger silencieux mais tout aussi meurtrier : les intoxications au monoxyde de carbone.

Durant la même période, les secours ont pris en charge cent dix-neuf (119) personnes incommodées par ce gaz toxique, émanant principalement des appareils de chauffage et des chauffe-eau mal entretenus ou utilisés dans des conditions non conformes aux normes de sécurité.

Cinq (5) décès ont malheureusement été déplorés dans les wilayas de Sétif, Tissemsilt, Bordj Bou Arreridj, Tiaret et Té-

bessa, rappelant que ce type d'accident domestique démeure une menace réelle, surtout en période hivernale.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile ont été fortement sollicitées pour des interventions liées aux incendies.

Pas moins de huit cent quatre-vingt-deux (882) interventions ont été effectuées pour l'extinction de cinq cent six (506) incendies urbains, industriels et divers.

Les wilayas d'Alger, de Blida et de Tipaza figurent parmi les plus touchées, avec respectivement soixante (60), quarante-quatre (44) et vingt-huit (28) incendies enregistrés.

Ces sinistres, souvent causés par des installations électriques défectueuses ou des imprudences domestiques, soulignent la nécessité d'une vigilance accrue et d'un entretien régulier des équipements.

Face à ce constat préoccupant, la Protection civile renouvelle son appel à la prudence et à la responsabilité collective.

Elle insiste sur l'importance du respect des règles de circulation, de la maintenance des véhicules, de l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone et du contrôle périodique des appareils de chauffage.

Ce bilan hebdomadaire, bien que sévère, se veut avant tout un signal d'alerte pour préserver des vies humaines et renforcer la culture de la prévention au sein de la société.

INTEMPIÉRIES À TRAVERS PLUSIEURS WILAYAS

La Protection civile en alerte permanente face aux risques climatiques

Les fortes intempéries enregistrées au cours des dernières vingt-quatre heures, du 19 au 20 janvier 2026, ont mobilisé intensément les services de la Protection civile dans plusieurs wilayas du pays, notamment Relizane, Laghouat, Chlef, Tiaret, Mostaganem, Tlemcen, Bouira, Tizi Ouzou et Mascara.

Ces épisodes climatiques, marqués par d'importantes chutes de pluies et des accumulations de neige dans certaines régions, ont nécessité de nombreuses interventions de secours, de prévention et de sécurisation, témoignant de la vigilance constante des équipes engagées sur le terrain.

Selon le bilan établi par les services de la Protection civile, les interventions ont essentiellement concerné des opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales, le sauvetage de personnes en situation de danger, ainsi que le dégagement de véhicules encerclés par les eaux sur plusieurs axes routiers.

Au total, neuf (9) véhicules, à bord desquels se trouvaient dix-huit (18) personnes, ont été dégagés sur le réseau routier dans les wilayas de Laghouat, Mostaganem et Relizane, sans qu'aucune victime ne soit à déplorer, grâce à la rapidité et à l'efficacité des secours.

Relizane fortement touchée : des interventions multiples et continues

La wilaya de Relizane figure parmi les régions les plus affectées par ces intempéries.

Les unités de la Protection civile y sont intervenues pour de nombreuses opérations d'épuisement et de pompage des eaux pluviales à l'intérieur des habitations et sur les axes routiers, notamment dans sept quartiers de la commune et daïra de Relizane.

Il s'agit des cités Satal, Barnadja, Chadli, Hamou, El Toub, Dallas et El Intissar, où l'accumulation rapide des eaux a provoqué des situations à risque pour les habitants.

Dans cette même wilaya, les éléments de la Protec-

tion civile ont procédé au sauvetage de quatre (4) femmes cernées par les eaux pluviales sur la route de wilaya n°13, ainsi qu'au dégagement d'un troupeau composé de seize (16) chevaux bloqués dans une écurie, évitant ainsi des pertes importantes.

Toutefois, le bilan fait état de la découverte du corps sans vie d'un homme âgé d'environ 60 ans, retrouvé à proximité de l'oued Safa, dans la commune de Relizane.

Une enquête a été engagée pour déterminer les circonstances exactes de ce décès.

Chlef : sauvetages et effondrements sans victimes

Dans la wilaya de Chlef, les équipes de la Protection civile ont procédé au sauvetage de deux (2) familles, composées de dix (10) personnes, encerclées par les eaux pluviales à l'intérieur de leurs habitations dans la commune de Boukadir. Par ailleurs, deux effondrements ont été enregistrés dans la même wilaya.

Le premier concerne le mur d'une chambre dans une habitation située à la cité 107, dans la commune d'Abou El Hassane, tandis que le second touche le mur d'un collège d'enseignement moyen (CEM) Laaribi, dans la commune de Ténès.

Fort heureusement, ces incidents n'ont causé aucune victime.

Perturbations majeures du trafic routier

Les intempéries ont également entraîné d'importantes perturbations de la circulation routière dans plusieurs wilayas.

À Relizane, la route nationale n°04 reliant les communes d'Oued Djemaa et d'El Hamadna a été coupée à la circulation au lieu-dit zone Zaouia, suite à la montée des eaux de l'oued Ben Femed, dans la commune d'Oued Djemaa.

La même route nationale reliant El Matmar à Relizane a été également fermée au niveau du lieu-dit El

CONSTANTINE

Journée d'étude sur la déclaration annuelle des salaires et le prélèvement automatique des cotisations

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), agence de la wilaya de Constantine, a organisé, mardi une journée d'étude au profit des commissaires aux comptes, des représentants des banques et des employeurs.

Cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de la campagne de sensibilisation et d'information sur l'opération de la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs au titre de l'année 2025, ainsi que sur la nouvelle prestation relative au prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, a-t-on appris des organisateurs. La rencontre vise à renforcer la communication avec les partenaires économiques et financiers, en vue d'améliorer le niveau de conformité aux dispositions légales régissant la déclaration des salaires et le paiement des cotisations dans les délais légaux, a déclaré à l'APS le directeur de l'agence CNAS de Constantine, Nassim Masmoudi.

Le même responsable a également fait part que la rencontre a pour but de renforcer la sensibilisation à l'importance de la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs, et à promouvoir les services numériques de la CNAS, conformément à la politique de modernisation de l'administration et d'amélioration de la qualité du service public.

Il a ajouté que la nouvelle prestation de prélèvement automatique des cotisations "constitue une étape importante pour faciliter les procédures au profit des entreprises et garantir le paiement régulier des cotisations, contribuant ainsi à la protection des droits des travailleurs et au renforcement de la stabilité du système de sécurité sociale".

De son côté, le secrétaire de wilaya par intérim de la Chambre nationale des commissaires aux comptes à Constantine, Mohamed Abboudi, a souligné l'importance de cette initiative, estimant que cette journée d'étude contribue à clarifier le cadre juridique et réglementaire des déclarations annuelles et permet aux commissaires aux comptes d'accompagner les entreprises de manière plus efficace dans le respect de leurs obligations envers la sécurité sociale. Il a également indiqué que "la coordination continue entre la Caisse et les commissaires aux comptes permet d'améliorer la qualité des déclarations et de réduire les erreurs relevées dans les dossiers administratifs". Pour sa part, Daoud Meriem Amira, cadre à la Banque de développement local (BDL), a affirmé lors de sa participation à cette rencontre que l'intégration du service de prélèvement automatique des cotisations contribuera à simplifier les transactions financières des entreprises et à garantir le paiement des cotisations dans les délais, sans retard. Elle a ajouté que "les banques mobilisent toutes les ressources techniques et humaines pour accompagner cette opération, dans l'intérêt des entreprises et des travailleurs".

Mechtala, dans la commune d'El Matmar, en raison de la crue de l'oued Mina.

Toujours dans la wilaya de Relizane, la route réservée aux poids lourds a été coupée à la circulation en deux points distincts, Safor et El Maghame, à cause de l'accumulation et de la stagnation des eaux pluviales.

Dans la wilaya de Mascara, la route nationale n°17 reliant les communes de Hocine et d'El Mohamadia a été fermée à la circulation suite à la stagnation des eaux pluviales dans la commune de Hocine.

Par ailleurs, dans les régions montagneuses, la route nationale n°33 demeure coupée au niveau du sommet d'Asoul, en raison de l'accumulation de neige, tant du côté de la wilaya de Bouira, commune d'El Asnam, que du côté de la wilaya de Tizi Ouzou, commune d'Aït Mahdi, compliquant les déplacements et nécessitant une vigilance accrue des usagers.

Prévention et vigilance : un appel à la prudence

Face à ces conditions météorologiques difficiles, les services de la Protection civile réaffirment leur mobilisation totale et appellent les citoyens à la plus grande prudence, notamment en évitant les zones inondables, les oueds et les routes coupées ou menacées par la montée des eaux.

Ils recommandent également de suivre les bulletins météorologiques et les communiqués officiels, et de signaler toute situation à risque afin de permettre une intervention rapide.

Ce bilan, bien que marqué par des situations complexes et des dégâts matériels, témoigne de l'efficacité du dispositif de secours mis en place et de l'importance de la culture de prévention.

Il rappelle surtout que la vigilance collective et le respect des consignes de sécurité demeurent essentiels pour limiter les risques et protéger les vies humaines face aux aléas climatiques.

Abed Meghit

SIDI BEL ABBES

La Protection civile lance la première session de formation aux premiers secours pour 2026

La wilaya de Sidi Bel Abbès a donné, lundi dernier, le coup d'envoi de la première session de formation de premiers secours destinée au grand public pour l'année 2026.

Par Abed Meghit



Cette initiative, portée par la Direction de la Protection civile de la wilaya, s'inscrit dans le cadre du programme national de la Direction générale de la Protection civile et se déploie sous le slogan évocateur : « Un secouriste dans chaque famille ».

Un message fort qui traduit la volonté des autorités de généraliser les gestes de secours de base et de faire de chaque citoyen un acteur potentiel de la sauvegarde des vies humaines.

Selon la cellule de communication et d'information de la Protection civile de Sidi Bel Abbès, cette première session vise à former des citoyens issus de différentes catégories sociales aux principes fondamentaux du secourisme.

L'objectif est double : diffuser une véritable culture de la prévention au sein de la société et renforcer les capacités d'intervention rapide des citoyens face aux accidents de la vie quotidienne, souvent décisives dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.

Une formation de proximité, ouverte à tous

La formation a été organisée dans plusieurs espaces répartis à travers le territoire de la wilaya, afin de faciliter l'accès au plus grand nombre. Les activités se sont notamment déroulées au centre de loisirs situé sur la rue Ahmed Zabana, au cœur de la ville de Sidi Bel Abbès, à la maison de jeunes de Loukil Amar dans la commune de Ben Badis, ainsi qu'au niveau des centres de formation professionnelle des communes de Mérine et de Télagh.

Cette diversité de lieux reflète une approche de proximité, pensée pour toucher aussi bien les zones urbaines que semi-rurales. Encadrées par des agents et des formateurs spécialisés de la Protection civile, les sessions ont porté sur les gestes essentiels à adopter en cas d'accident : alerte des secours, protection de la victime, prise en charge des blessures, réanimation cardio-pulmonaire, conduite à tenir face aux malaises, aux brûlures ou encore aux accidents domestiques. Autant de situations courantes où une intervention rapide et appropriée peut faire la différence entre la vie et la mort.

Une participation citoyenne significative

Cette première session de

l'année 2026 a enregistré une affluence remarquable, avec la participation de citoyens des deux sexes et de différentes tranches d'âge.

Des jeunes, des adultes et même des seniors ont répondu présents, témoignant d'un intérêt croissant pour ce type de formation.

Selon la Protection civile, cette forte mobilisation traduit une prise de conscience progressive de l'importance du secourisme et du rôle crucial que peuvent jouer les citoyens dans la chaîne de secours.

Dans un contexte où les accidents domestiques, de la circulation ou du travail demeurent fréquents, la maîtrise des gestes de premiers secours apparaît comme une compétence citoyenne essentielle.

Former le grand public, c'est aussi alléger la pression sur les services de secours et améliorer les chances de survie des victimes avant l'arrivée des équipes spécialisées.

Une démarche inscrite dans la durée

La Direction de la Protection civile de Sidi Bel Abbès a tenu à souligner que cette session n'est que la première d'une série programmée tout au long de l'année 2026.

Les citoyens désireux de bénéficier des prochaines formations sont invités à se rapprocher du siège de la direction, situé au quartier Boumetlik, afin de s'inscrire.

Ils seront ensuite convoqués selon un calendrier établi en

fonction des capacités d'accueil et des priorités définies. Cette démarche s'inscrit dans une stratégie nationale visant à ancrer durablement la culture de la prévention au sein de la société algérienne.

À travers ces formations, la Protection civile cherche non seulement à transmettre des connaissances techniques, mais aussi à promouvoir des valeurs de solidarité, d'entraide et de responsabilité collective.

Prévention, citoyenneté et solidarité

Au-delà de l'aspect purement technique, cette initiative revêt une dimension profondément citoyenne. En encourageant l'apprentissage des premiers secours, la Protection civile contribue à renforcer le lien social et à développer un sentiment d'appartenance et de responsabilité partagée.

Chaque citoyen formé devient un maillon essentiel de la chaîne de prévention et de secours, capable d'agir efficacement en cas d'urgence.

À Sidi Bel Abbès, le lancement de cette première session de formation pour 2026 illustre ainsi l'engagement constant des autorités locales et des services de la Protection civile en faveur de la sécurité des personnes.

Une démarche proactive qui confirme que la prévention demeure l'un des piliers fondamentaux de la protection des vies humaines et du renforcement de la résilience de la société face aux risques du quotidien.

NÂAMA

Lancement de l'opération de recensement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs de l'année 2026

La Conservation des forêts de la wilaya de Nâama a lancé l'opération annuelle de recensement hivernal des oiseaux d'eau migrateurs pour l'année 2026, a indiqué, mardi, cette instance.

Cette opération, qui se poursuit jusqu'à jeudi, est supervisée par les cadres et agents de la Conservation des forêts, en coordination avec le Réseau national des observateurs algériens des oiseaux, des spécialistes universitaires, ainsi que plusieurs acteurs associatifs intéressés par ce domaine.

Tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour la réussite de cette campagne, qui a démarré à partir de la zone humide de "Rodassa", située entre les communes de Mecheria et Labiodh, et s'étendant sur une superficie estimée à 18 hectares, a souligné le président de la commission de recensement des oiseaux d'eau, Ali Gouassem.

L'opération de dénombrement concerne également d'autres zones humides, dont la

zone humide du "bassin de Dâira" dans la commune d'Aïn Benkhelil, ainsi que le lac continental d'Aïn Ouarka dans la commune d'Assela, où la présence d'un nombre "apprécié" de canards colverts, de sarcelles d'hiver et de spatules blanches a été enregistrée. D'autres espèces d'oiseaux d'eau ont également été recensées, parmi lesquelles le héron, le grèbe huppé et le grèbe castagnoux, en plus de certaines espèces de rapaces telles que le faucon cricérule et le milan noir, entre autres, selon la même source.

Dans le même contexte, un net regain du nombre d'oiseaux migrateurs, ainsi qu'une diversité accrue des espèces ont été observés au niveau des zones humides, des barrages, des marécages et des retenues d'eau de la wilaya, suite aux importantes précipitations pluviales et aux chutes de neige sur les hautesurs qu'a connues la région, a indiqué pour sa part le chef du bureau de la va-

OUARGLA

Plus de 4.200 postes de formation pour la session de février

Pas moins de 4.242 postes de formation professionnelle sont offerts à Ouargla pour la session de février 2026, a-t-on appris mardi des responsables locaux du secteur.

Parmi ces postes pédagogiques, 1.912 sont prévus dans le cadre de la formation diplômante, et regroupant les titres de maîtrise professionnelle, capacité professionnelle, technicien supérieur et technicien professionnel.

Ils se répartissent notamment entre la formation résidentielle (670), l'apprentissage (755) et les cours du soir (65), a-t-on détaillé.

S'agissant de la formation qualifiante, de cycle court, le secteur a prévu 2.330 nouveaux postes, dont 310 pour la formation de la femme au foyer dans les spécialités de couture, broderie, cuisine traditionnelle, coiffure-dame et autres.

À ces nouveaux postes de formation, s'ajoutent ceux prévus par les établissements de formation privés agréés dont l'offre pour la session de février est de 1.030 places, dont 240 en formation diplômante et 790 en formation qualifiante de cycle court, selon la même source.

Le secteur compte dans la wilaya d'Ouargla onze (11) centres de formation professionnelle et d'apprentissage, trois (3) instituts spécialisés de formation professionnelle, Un (1) institut d'enseignement professionnel, et un (1) institut de formation et d'enseignement professionnels, une annexe de formation professionnelle à distance et 22 établissements privés agréés.

BATNA

Plus de 160 exploitations agricoles seront raccordées au réseau d'électricité en 2026

Cent-soixante-et-une (161) exploitations agricoles seront raccordées courant 2026 au réseau d'électricité à travers nombre de communes de la wilaya de Batna, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué de la direction locale de la société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz).

Le communiqué a précisé que cette opération, qui nécessite près de 8 milliards DA, sera lancée "prochainement" au terme des procédures administratives requises, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), ajoutant que les services techniques de la direction de distribution de Batna ont mobilisé les moyens humains et matériels nécessaires pour son exécution dans les délais fixés. Le document a affirmé que la direction de distribution locale a procédé depuis le lancement de cette opération en 2022 au raccordement de 2.655 exploitations agricoles et l'opération se poursuit encore.

Sonelgaz a offert aux investisseurs agricoles des mesures de facilitation leur permettant de bénéficier de l'énergie électrique et d'entamer l'exploitation de leurs terres, a ajouté le document en précisant que les services du groupe déplacent de grands efforts pour consolider l'infrastructure de base proche des périphéries et exploitations agricoles afin d'assurer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire.

Cette importante opération s'inscrit dans le cadre du programme national de raccordement des exploitations agricoles en énergie électrique dans le but de mettre en place tous les facteurs requis pour l'amélioration des rendements en produits agricoles stratégiques, indique le communiqué.

lorisation et de la promotion des espèces végétales et animales à la Conservation des forêts de la wilaya, Gharbi Miloud.

À travers cette opération de recensement hivernal, la Conservation des forêts vise à collecter des données précises sur le nombre d'oiseaux migrateurs, leur état sanitaire et leur répartition par rapport aux années précédentes, tout en renforçant la sensibilisation environnementale à l'importance de la protection des zones humides, qui constituent un refuge sûr pour ces oiseaux.

Dans ce cadre, la Conservation a programmé plusieurs activités de sensibilisation et de prise de conscience au profit des élèves des établissements scolaires et des étudiants universitaires, en plus de l'organisation de sorties et d'expositions à caractère environnemental, à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février de chaque année.

INTEMPIERIES EN TUNISIE Trois morts à Monastir

Trois personnes ont trouvé la mort à Moknine dans le gouvernorat de Monastir, en Tunisie, en raison des fortes précipitations qui s'abattent sur la région depuis lundi, a indiqué mardi le directeur régional de la protection civile à Monastir, Raouf Marouani, cité par l'agence TAP.



"Les services de la protection civile ont repêché, mardi matin, le corps d'un homme qui flottait sur le lac de Mokninen", a précisé le responsable, rappelant que deux décès par noyade ont été précédemment confirmés dans cette délégation dans la nuit de lundi à mardi, en raison

des crues provoquées par les fortes pluies.

Il s'agit d'une femme dont le corps avait été emporté par les crues et d'une deuxième femme octogénaire handicapée, qui a trouvé la mort dans le quartier de "Kalalat" dans la même ville, après que les eaux aient envahi

son domicile", a-t-il encore précisé.

Il a confirmé que la Commission régionale de prévention des catastrophes, présidée par le gouverneur de la région, demeure en session ouverte, bien que les pics sont passés.

Selon l'Institut national

Les autorités annoncent la suspension des cours en raison de pluies diluviales et d'inondations

Les autorités tunisiennes ont annoncé mardi la suspension des cours dans plusieurs départements en raison des pluies torrentielles et des inondations qui frappent le pays depuis quelques jours.

Selon la presse locale, plusieurs quartiers ont été inondés dans la banlieue nord de la capitale ainsi que dans d'autres régions du pays désormais placées sous "vigilance rouge" (le niveau d'alerte le plus élevé). Il s'agit, notamment de la ca-

pitale, de Ben Arous, Manouba, Ariana, Bizerte et Nabeul.

Les autorités ont placé les départements de Sousse et Monastir sous "alerte maximale", informant encore les médias tunisiens.

Dans le même contexte, l'Observatoire national de la sécurité routière (ONS) a adressé une alerte aux usagers de la route les invitant à faire preuve de vigilance en raison de l'augmentation du niveau des eaux sur les routes suite aux

pluies. La société des Transports de Tunis (Transitu) a annoncé, pour sa part, l'interruption des dessertes du métro dans la banlieue nord ainsi que celles des bus dans la banlieue sud, annonçant des changements d'itinéraires pour quelques lignes de façon temporaire. Les services météorologiques tunisiens prévoient la poursuite des précipitations avec des pluies pouvant atteindre les 120 millimètres.

MÉTÉO Une tempête solaire majeure touche la Terre

Une tempête solaire majeure a commencé lundi à s'abattre sur la Terre, et pourrait causer des perturbations sur les réseaux électriques et satellitaires ainsi que provoquer d'impressionnantes aurores boréales, ont prévenu les autorités météorologiques américaines. Cette puissante tempête solaire a commencé à toucher la Terre lundi, provoquant une tempête géomagnétique de niveau 4 sur une échelle de 5, a expliqué le

prévisionniste Shawn Dahl, du Centre américain de prévision de la météorologie spatiale (SWPC) dans une vidéo. Elle devrait se poursuivre mardi mais perdre en intensité dans la journée, selon ce centre. Bien que le monde ait connu en 2024 une tempête géomagnétique de niveau 5, soit le niveau maximum, pour la première fois depuis 20 ans, la tempête solaire actuelle est la plus puissante observée "depuis l'année 2003", a indiqué M. Dahl.

En octobre 2003, une

tempête solaire "d'Halloween" avait plongé des pans entiers de la Suède dans le noir et endommagé des infrastructures énergétiques en Afrique du Sud. Les phénomènes d'une telle intensité sont rares et sont liés à l'activité solaire.

La tempête en cours a ainsi été provoquée par "une forte éruption solaire qui s'est produite hier", a précisé M. Dahl.

Les particules solaires éjectées perturbent le champ magnétique de la Terre, avec parfois pour

conséquence ces aurores boréales mais aussi une dégradation des communications à haute fréquence, des perturbations pour les satellites et des surcharges sur le réseau électrique.

La tempête en cours pourrait provoquer des ballets d'aurores boréales, y compris dans des régions où elles ne sont pas habituelles. Ces dernières pourraient ainsi être observées aux Etats-Unis jusqu'en Alabama, dans le sud du pays, ont précisé les autorités américaines.

EXPLOSION DANS UNE USINE D'ACIER EN CHINE Le bilan grimpe à 9 morts

L'explosion, survenue durant le week-end dans une usine d'acier du nord de la Chine, a fait neuf morts et des dizaines de blessés, selon un nouveau bilan rapporté mardi par un média officiel.

L'accident industriel s'est produit dimanche sur un site de l'entreprise publique Baogang United Steel à Baotou, une grande ville de la région

autonome de Mongolie intérieure. "L'accident a entraîné la mort de neuf personnes et le sort d'une autre personne toujours portée disparue est en cours de vérification", a indiqué mardi l'agence de presse Chine nouvelle, citant les autorités locales.

Un bilan précédent publié lundi par l'agence faisait état de deux morts et 84 blessés. Des vidéos pu-

bliées sur les réseaux sociaux après l'explosion ont montré des plafonds effondrés et des décombres dans l'usine, d'énormes panaches de fumée s'élevant au-dessus. Des habitants vivant à plusieurs kilomètres avaient rapporté que la déflagration a secoué leurs maisons et brisé des fenêtres. La cause de l'incident fait toujours l'objet d'une enquête.

ACCIDENT FERROVIAIRE EN ESPAGNE Le bilan monte à 41 morts

Au moins 41 personnes sont mortes dans la collision de deux trains à grande vitesse dans le sud de l'Espagne, selon un nouveau bilan provisoire donné mardi par les autorités de la région d'Andalousie et le ministre des Transports.

"Le bilan des personnes décédées est passé à 41, après la récupération, hier (lundi) soir, du corps sans vie d'une personne dans l'un des wagons du train Iryo", a indiqué le gouvernement régional andalou dans un communiqué, précisant que 39 personnes, dont quatre enfants, restaient "hospitalisées".

Le ministre des Transports, Oscar Puente, a confirmé le chiffre de 41 décès recensés à ce stade, dans un entretien à la radio espagnole Onda Cero.

L'Espagne a entamé mardi un deuil national de trois jours après cette collision tragique.

Sur le site du drame, les recherches se poursuivent dans les carcasses des deux trains, réduits en partie en tas de ferraille, faisant craindre un bilan plus élevé.

En effet, les autorités ont déjà prévenu que le bilan de la tragédie pourrait encore augmenter, car les équipes de secours sont encore à la recherche d'éventuels corps restés coincés dans les trains.

L'entité publique chargée du suivi de la catastrophe (CID) avait indiqué lundi soir que les autorités avaient reçu 43 signalements pour disparition de la part de proches de victimes. Cinq personnes mortes ont déjà été identifiées au cours d'autopsies, a ajouté cette source.

Le nombre total de victimes pourra être connu "avec certitude" dans "les prochaines 24 à 48 heures", avait estimé lundi soir le président régional andalou, Juan Manuel Moreno, dont le gouvernement est en première ligne dans la gestion de la catastrophe. Cela signifie que le bilan définitif sera connu au plus tard mercredi.

Dimanche à 19H45 (18H45 GMT), les trois dernières voitures d'un train de l'opérateur privé Iryo allant vers Madrid (nord) avaient déraillé et s'étaient déportées sur la voie d'à côté, avant d'être percutées violemment par un train de la Renfe, la compagnie nationale espagnole, qui circulait dans l'autre sens en direction de Huelva (sud).

Les deux trains à grande vitesse, qui allaient à plus de 200 km/heure au moment de la collision, transportaient au total plus de 500 passagers.

Les débats se concentrent désormais sur les causes de cet accident "extrêmement étrange", selon les termes employés par le ministre des Transports, Oscar Puente.

PHILIPPINES Un séisme de magnitude 5,1 secoue Mindanao

Un séisme de magnitude 5,1 a secoué l'île philippine de Mindanao lundi à 18H53 GMT, a annoncé le Centre allemand de recherche en géosciences (GFZ). L'épicentre, situé à 10 km de profondeur, a été initialement localisé à 6,43 degrés de latitude nord par 123,78 degrés de longitude est.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE Deux morts et six blessés dans une fusillade dans le nord du pays (police)

Une fusillade a eu lieu lundi à la mairie de Chribská, une ville dans le nord de la République tchèque, faisant deux morts, dont le tireur, et six blessés, a déclaré la police locale sur le réseau social X. Parmi les blessés, une femme se trouve dans un état grave, a fait savoir la police, ajoutant que le bâtiment était désormais sûr. Le Premier ministre tchèque Andrej Babiš a qualifié cet incident d'"événement tragique" et a présenté toutes ses condoléances.

APS

NOUVEAU CHU 500 LITS DE TIZI-OUZOU Taux d'avancement de plus de 50%

Les travaux de réalisation du nouveau CHU de 500 lits de la wilaya de Tizi-Ouzou implanté au pôle d'excellence de Oued Fali, enregistrent une cadence des travaux "satisfaisante" ayant franchi les 50% de taux d'avancement, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

Lancés officiellement par la pose de la première pierre par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 10 juillet 2024, le chantier de cette infrastructure d'envergure a connu une accélération notable suite à la mobilisation d'importants moyens humains et matériels par l'entreprise réalisatrice, a-t-on indiqué de même source.

Selon les données fournies récemment par la direction locale de la santé et de la population (DSP), le projet, doté d'une autorisation d'engagement (AE) de 26,3 milliards de DA, est confié au groupe public Cosider pour un délai de 33 mois.

Il sera réalisé sur une superficie de 18,5 ha avec possibilité d'extension.

Ce futur pôle médical est conçu pour assurer des soins hautement spécialisés et des services de médecine innovante.

Il est destiné à couvrir un bassin de population dépassant celui de la wilaya de Tizi-Ouzou pour répondre aux besoins en soins d'environ 4 millions d'habitants des régions limitrophes, a précisé la DSP.

Outre les structures de soins, le complexe comprendra des laboratoires de recherche et un bloc pédagogique dédié à la formation universitaire ainsi qu'un espace de vie destiné au personnel soignant de l'établissement, selon la même source.

Le CHU de 500 lits comprendra aussi des accélérateurs linéaires de particules pour la prise en charge des pathologies cancéreuses et un service d'oncologie médicale dans ses différentes spécialités, pour soutenir le Centre de lutte contre le cancer de Draa Ben Khedda, a-t-on noté à la DSP.

KHENCHELA Réception de 6 nouvelles unités de dépistage et de suivi en milieu scolaire

Six (6) nouvelles unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS) ont été mises en service dans des établissements scolaires de la wilaya de Khencela, a déclaré, jeudi, le directeur de l'Education, Abdelhamid Ait-Mâamar.

Le responsable a précisé à l'APS qu'il s'agit d'UDS ouvertes dans les lycées Saïd-Madanî, dans la commune d'Ensigha, Aggoun-Salah (commune d'El Hamma), Mezouzi-Brahim (Yabous), dans les collèges d'enseignement moyen (CEM) Messaïd-Athmane (M'sara), Brahim-Salah (Chechar), et à l'école primaire Rekab-Ahmed, au chef-lieu de wilaya.

M. Ait-Mâamar a également fait partie d'une réunion de coordination, qui a regroupé, cette semaine, les responsables de la santé scolaire à la direction de l'Education, le chef du service de la prévention à la direction de la Santé, ainsi que les coordinateurs des programmes de santé scolaire dans les établissements publics de santé de proximité.

Une réunion au cours de laquelle il a été question, selon le responsable, de la mise en service "dans les plus brefs délais" des nouvelles unités de dépistage et de suivi.

Le directeur de l'Education a rappelé, dans ce contexte, que trois (3) UDS sont en cours de réalisation au lycée Chihani-Bachir, dans la commune de Khencela, au lycée Mohamed Benali-Messaoui (commune de Boughmama) et au CEM des Frères Chouhada Borhani (Djellal), où les taux d'avancement des travaux oscillent entre 45 et 75 pour cent.

M. Ait-Mâamar a également rappelé que 13 UDS sont actuellement opérationnelles dans des établissements scolaires de 21 communes, encadrées par 18 médecins généralistes, 10 chirurgiens-dentistes, 15 psychologues et 48 infirmiers.

Les élèves ayant bénéficié des services de santé dans les UDS de la wilaya de Khencela, durant l'année scolaire 2024-2025, ont atteint le nombre de 94.350 poursuivant leurs cours dans 337 établissements scolaires, ce qui représente 75 % du nombre total d'élèves (122.000) scolarisés, a conclu la même source.

APS

BOUMERDES

Boumerdès renforce son maillage sanitaire sous le signe de la modernisation et de la proximité

Le secteur de la santé dans la wilaya de Boumerdès s'apprête à franchir une étape importante en 2026, avec la réception progressive de plusieurs projets structurants destinés à améliorer la prise en charge sanitaire des citoyens et à rapprocher les services de santé des populations.

Par Abed Meghit

Polycliniques, salles de soins, équipements médicaux modernes et opérations de réhabilitation hospitalière figurent au cœur de ce programme ambitieux, porté par les pouvoirs publics locaux dans le cadre de l'amélioration continue du service public de santé.

Selon les services de la wilaya, les projets actuellement en cours de réalisation enregistrent des taux d'avancement jugés satisfaisants et devraient être livrés dans les délais impartis.

Ces annonces ont été faites par la wali de Boumerdès, Mme Fouzia Naama, lors des travaux du conseil exécutif de la wilaya, consacrés à l'évaluation des différents secteurs de développement, notamment celui de la santé, considéré comme une priorité stratégique.

Des polycliniques pour renforcer la médecine de proximité

Parmi les projets les plus attendus figurent plusieurs polycliniques réparties à travers différentes communes de la wilaya. À Hammadi, à l'est de Boumerdès, une polyclinique dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 80 % devrait être réceptionnée au cours de l'année 2026. Cette structure permettra de soulager la pression sur les établissements existants et d'offrir aux habitants un accès plus rapide aux soins de base et aux consultations spécialisées.

À Ouled Haddadj, également à l'est de la wilaya, une autre polyclinique est d'ores et déjà achevée et entièrement équipée. Sa mise en service est attendue prochainement, marquant une avancée concrète dans le renforcement du réseau de soins de proximité dans cette zone à forte densité démographique.

À l'est de la wilaya, deux autres projets similaires sont en cours de réalisation, l'un à Tidjelabine et l'autre à El Karma, dans la périphérie de Boumerdès.

Ces structures viendront répondre à une demande croissante en matière de soins primaires, tout en contribuant à une meilleure répartition géographique des équipements sanitaires.

Des projets quasiment finalisés dans plusieurs communes

La dynamique engagée touche également la commune de Larbaatache, où les travaux de la polyclinique sont désormais achevés. Le projet se trouve actuellement en phase d'équipement, une étape décisive avant son entrée en service.

Une fois opérationnelle, cette infrastructure renforcera sensiblement l'offre de soins dans cette localité de l'ouest de la wilaya.

De son côté, la commune de Bordj Menail, à l'est de Boumerdès, a bénéficié d'une polyclinique similaire, dont la mise en service est annoncée pour bientôt.

Cette réalisation s'inscrit dans une vision globale visant à réduire les déplacements des patients vers les



grands centres urbains et à améliorer la qualité des prestations médicales au niveau local.

Salles de soins et équipements : une approche globale

Au-delà des polycliniques, la wilaya de Boumerdès a bénéficié, au titre des exercices 2025 et 2026, de plusieurs projets complémentaires, notamment la réalisation de salles de soins dans les daïras des Issers et de Bordj Menail. Ces structures de proximité, déjà équipées, seront prochainement mises en exploitation, renforçant ainsi la couverture sanitaire dans les zones concernées.

Parallèlement, des opérations de réhabilitation touchent plusieurs hôpitaux stratégiques de la wilaya, notamment ceux de Bordj Menail, Dellys et Thénia.

Ces travaux visent à moderniser les infrastructures existantes, améliorer les conditions d'accueil des patients et offrir un environnement de travail plus adapté aux personnels de santé.

Un renforcement significatif du plateau technique

L'amélioration de l'offre de soins passe également par le renforcement du plateau technique.

Dans ce cadre, la wilaya a procédé à l'acquisition de 12 appareils d'hémodialyse, destinés à améliorer la prise en charge des patients atteints d'insuffisance rénale. À cela s'ajoute l'acquisition de 11 ambulances, qui viendront renforcer les capacités d'intervention et d'évacuation sanitaire. L'hôpital de Thénia bénéficiera, quant à lui, d'équipements de pointe, avec l'installation d'un scanner et d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), des outils essentiels pour un diagnostic précis et une meilleure prise en charge des patients.

Une priorité sociale et sanitaire

À travers ces projets, les autorités locales entendent répondre aux besoins croissants de la population en matière de santé, tout en traduisant sur le terrain les orientations nationales visant à moderniser le secteur et à garantir l'équité dans l'accès aux soins.

L'année 2026 s'annonce ainsi comme une étape charnière pour le secteur de la santé à Boumerdès, avec des réalisations concrètes appelées à améliorer durablement la qualité des prestations sanitaires et le quotidien des citoyens.

POLIOMYÉLITE

Les première et deuxième phases de la campagne nationale de vaccination menées avec succès

Le ministère de la Santé a affirmé, lundi, que les première et deuxième phases de la campagne nationale de vaccination, ayant bénéficié à près de 4 millions d'enfants à travers le pays, ont été menées avec succès. Lors d'une journée d'information intitulée "Renforcer la confiance dans la vaccination à travers l'évaluation des performances et des résultats", organisée en prévision du lancement de la troisième phase de la campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite, le directeur général de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, M. Djamel Fou-

rar, a expliqué que les première et deuxième phases de cette campagne ont été couronnées de succès, "enregistrant une forte affluence des parents pour cette opération qui permettra de renforcer l'immunité collective".

La troisième phase, prévue du 25 au 31 janvier en cours, concernera la même catégorie, à savoir les enfants âgés de deux mois à cinq ans, et ce, au niveau de 274 établissements publics de santé de proximité (EPSP), a-t-il noté. Pour sa part, le président de la Commission nationale d'éradication de la poliomyélite, Pr. Ahmed Nacer Masmoudi, a souligné que la vac-

cination des enfants concernés lors des première et deuxième phases, s'est effectuée par voie orale, tandis que la vaccination de la troisième phase se fera par injection, ce qui permettra de "renforcer l'immunité contre la poliomyélite et de la rendre complète". La spécialiste en épidémiologie et médecine préventive au CHU de Hussein Dey, Nassima Sai a, quant à elle, salué le rôle des médias, des imams et des moudchidates, ainsi que par les différents acteurs de la société civile et les jardins d'enfants, dans le succès de la campagne nationale de vaccination contre cette maladie.

YEUX CLAIRS OU FONCÉS Ce qu'ils dévoilent sur votre santé

La couleur de vos yeux est associée à certains marqueurs génétiques qui prédisposent aussi à certaines maladies. Yeux bleus ou yeux marrons : découvrez ce qu'ils dévoilent sur votre santé future.

Vous avez les yeux foncés

- Vous avez plus de risque de souffrir de cataracte

Une étude publiée dans l'*American Journal of Ophthalmology* a constaté que les personnes aux yeux foncés avaient de 1,5 à 2,5 fois plus de risques de souffrir de la cataracte, un trouble de la vision qui survient lorsque le cristallin perd de sa transparence. La cataracte fait partie du processus normal de vieillissement mais, selon les chercheurs américains, lorsqu'on a les yeux foncés, il faut bien veiller à porter des lunettes de soleil pour protéger les yeux des rayons ultraviolets car le risque de souffrir de la maladie est accru.

- Vous êtes plus sensible aux effets de l'alcool

Selon une étude réalisée par les chercheurs de l'Université d'Atlanta, les personnes aux yeux plus foncés sont plus sensibles aux effets de la drogue et de l'alcool lors d'une consommation excessive. Principale conséquence répertoriée par les chercheurs : comme les personnes aux yeux bleus supportent mieux l'alcool, ils boivent plus et plus souvent. Il y aurait donc plus d'alcooliques chez les personnes aux yeux clairs.

- Vous souffrez plus du stress

Selon une étude de l'Université de Pittsburgh menée auprès de femmes enceintes, celles qui avaient les yeux clairs éprouvaient moins de douleur que les futures mamans aux yeux foncés. Selon les chercheurs, les gènes liés à la mélanine et responsables de la couleur foncée prédisposeraient à une plus grande sensibilité à la douleur comme il prédispose à une moindre résistance au stress.

- Vous avez plus de risque de souffrir de vitiligo

Une étude sur le vitiligo (une maladie auto-immune qui provoque la dépigmentation de la peau) menée en 2012 a montré que cette maladie était moins fréquente chez les personnes aux yeux bleus. Sur plus de 3000 patients de race caucasienne suivis par l'Université du Colorado, 43% avaient les yeux bruns et 27% les yeux bleus alors que la répartition typique de la couleur des yeux chez les Caucasiens est de 52% pour les yeux bleus et 27% pour les yeux bruns. Selon les chercheurs, c'est la modification de deux gènes impliqués dans la couleur des yeux qui jouerait aussi un rôle dans le risque du vitiligo.

- Vous supportez mieux la douleur

Une étude de l'Université de Pittsburgh menée auprès de femmes enceintes a montré que, lors de l'accouchement, celles qui avaient les yeux clairs éprouvaient moins de douleur que les futures mamans aux yeux foncés. Selon les chercheurs, les gènes liés à la mélanine et responsables de la couleur foncée prédisposeraient à une plus grande sensibilité à la douleur comme il prédispose à une moindre résistance au stress.

- Vous avez plus de risque de souffrir de DMLA

Plusieurs petites études suggèrent que la couleur des yeux fait partie des risques de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) au même titre que le



tabac, le surpoids, le cholestérol et l'hypertension. Avoir les yeux clairs doublez même le risque de souffrir de cette maladie de la rétine qui entraîne progressivement une perte de la vision centrale.

Le travail sur écran favorise la sécheresse oculaire



Les chercheurs de la Keio University à Tokyo ont suivi 96 employés de bureau ja-

ponais. Ils ont été interrogés sur d'éventuels symptômes de sécheresse oculaire et sur le temps passé devant un écran (en moyenne 8 heures par jour). Si un syndrome des yeux secs a été diagnostiqué chez seulement 9 % des participants, un lien entre sécheresse oculaire et temps devant l'écran a été établi pour tous.

Des pauses pour réduire les risques

L'écran apparaît comme un réel facteur de risque de sécheresse oculaire, au même titre que le soleil, le vent ou la fumée.

Pour protéger ses yeux, on veille à régler la luminosité de son écran et à le placer au niveau des yeux ou juste au-dessous. On n'hésite pas à faire des pauses "oculaires" en détachant ses yeux de l'écran toutes les cinq minutes pendant quelques secondes.

Nota: ce cataplasme permet également de soulager les yeux fatigués par une nuit blanche ou une longue journée passée devant l'ordinateur. Il est clignotant.

ALLERGIE 3 astuces naturelles pour calmer une conjonctivite

Une compresse de réglisse pour calmer la démagogerie

La racine de réglisse est réputée pour ses propriétés calmantes et émollientes. Les compresses de réglisse sont efficaces pour calmer rapidement les démagagements lorsque les yeux sont agressés par des ennemis tels que les pollens.

La recette : Versez un litre d'eau sur 500 g de racine de réglisse, faites bouillir et laissez infuser une dizaine de minutes.

Laissez refroidir le liquide soit tiède, imprégné deux morceaux de coton ou deux compresses et appliquez-les sur les yeux.

Renouvelez l'application dès que le coton ou le lingé devient froid.

Nota: il est indispensable de vous allonger dans un endroit obscur et de consacrer au moins 20 minutes à l'application de ces compresses. Il ne suffit pas de se mouiller les yeux quelques instants pour soulager la conjonctive.

Une compresse de camomille pour prévenir la conjonctivite

Pour calmer les rougeurs en période de pollens et éviter que vos yeux ne souffrent de conjonctive allergique, vous pouvez, à titre préventif, appliquer des compresses de camomille chaque soir avant de vous coucher.

La recette : Plongez 3 têtes de camomille romaine dans l'équivalent d'une tasse d'eau froide. Faites bouillir 3 minutes puis laissez infuser 10 minutes.

Laissez tiédir puis imbitez des morceaux de coton ou des compresses avec cette décoction et appliquez-les sur vos yeux pendant un quart d'heure.

Important : ce soin est aussi particulièrement efficace pour calmer les conjonctives provoquées par un trop plein de soleil.

Un cataplasme de mauves pour soulager les yeux

Ce cataplasme de mauves permet de soulager une conjonctive occasionnelle et d'apaiser les yeux rouges.

La recette : Versez un bol d'eau sur une cuillère à soupe de mauves, faites bouillir pendant une minute et laissez infuser pendant 10 minutes.

Jetez l'eau et appliquez les fleurs humides et tièdes directement sur les yeux.

Allez-vous si possible dans l'obscurité et gardez ce cataplasme de fleurs sur les yeux pendant une vingtaine de minutes.

Nota: ce cataplasme permet également de soulager les yeux fatigués par une nuit blanche ou une longue journée passée devant l'ordinateur.

LUNETTES DE SOLEIL Les ados négligent la protection de leurs yeux

On le sait : les rayons UV sont mauvais pour les yeux. Cependant, selon une nouvelle étude de l'AsnaV, les 16-24 ans privilieraient le critère esthétique au détriment du critère santé lors de l'achat de leurs lunettes de soleil...



reuse. Et lorsqu'on expose régulièrement et de manière intense le cristallin aux rayons UV, celui-ci vieillit plus rapidement et s'opacifie. À partir de 65 ans, cette mauvaise habitude peut se transformer en cataracte.

Heureusement, d'après le baromètre OpinionWay 2016, les parents se montrent beaucoup plus responsables : lorsqu'ils choisissent des lunettes de soleil pour leurs enfants, ils sont 66 % à regarder en premier le critère santé.

Un chiffre qui est quand même en recul de 11 points par rapport à 2015...

En revanche, 84 % des Français portent leurs lunettes de soleil lorsqu'ils conduisent et 65 % les dégagent en ville dès que le soleil apparaît.

Le conseil de l'AsnaV ? Lors de l'achat d'une paire de lunettes de soleil, vérifiez que le marquage CE (accompagné de la catégorie de protection 3 ou 4) est bien présent, de préférence gravé sur la monture. Et demandez conseil à un opticien !

Lentilles de contact : les bons gestes pour éviter l'infection

On les porte sans même y penser, et pourtant, nos lentilles de contact peuvent devenir de véritables nids à bactéries. Une équipe de chercheurs américains nous donne 3 règles d'hygiène essentielles pour éviter l'infection.

En France, près de 3 millions de personnes portent régulièrement des lentilles de contact.

Il est donc dispositif de correction de la vue est pratique, mais également nécessaire d'en tenir compte de la sécurité de l'usage.

Il existe plusieurs types de lentilles de contact : les lentilles journalières, les lentilles mensuelles et les lentilles à portée permanente.

Dans une étude publiée dans la revue scientifique Optometry and Vision Science et portant sur plus de 10 personnes, une équipe de chercheurs américains s'est penchée sur la question. verdict : 66 % des paires de lentilles

analysées ont été testées positives à la présence de micro-organismes infectieux... une statistique qui fait froid dans le dos !

Selon les chercheurs, 3 règles d'hygiène sont essentielles pour éviter les infections. Premièrement, il est important de protéger ses yeux contre le soleil - surtout à la plage et à la montagne -, où les conditions de réfraction de la



lumière du soleil sont particulières. Lorsque la cornée (cette calle transparente située à la surface de l'oeil) est trop exposée aux rayons UV, la kératite survient, une inflammation très douloureuse.

Deuxièmement, il est important de ne pas toucher ses lentilles à l'eau et au savon avant de les mettre.

Troisièmement, il est primordial de vous laver les mains à l'eau et au savon avant de manipuler vos lentilles.

Il est recommandé de se laver les mains au moins 20 secondes avec de l'eau et du savon. Il est également recommandé de ne pas porter de maquillage ou de cosmétiques lorsque vous portez des lentilles.

Il est recommandé de ne pas porter de maquillage ou de cosmétiques lorsque vous portez des lentilles.

Une solution stagnante est un lit idéal pour la prolifération des micro-organismes.

Erreur n°1 : Ne pas se laver les mains avant d'enlever ses lentilles

Nettoyez précautionneusement le boîtier afin d'éviter la prolifération des bactéries et favoriser les infections oculaires.

Erreur n°2 : Garder ses lentilles pendant trop longtemps

La majorité des lentilles de contact classiques doivent être renouvelées tous les 3 mois. De

même, on ne garde pas 3 ou 4 jours des lentilles journalières ou 3 ou 4 mois des lentilles mensuelles.

Erreur n°3 : Dormir avec ses lentilles

À moins que votre ophtalmologue vous ait donné le feu vert pour les garder durant la nuit, veillez à toujours enlever vos lentilles lorsque vous dormez.

Elles peuvent en effet provoquer des irritations et des kératites. Méfiance, donc !

SOUDAN

4,2 millions d'enfants et de femmes seront confrontés à une malnutrition aiguë en 2026

Un groupe de coordination mondial dirigé par l'ONU a averti qu'environ 4,2 millions d'enfants et de femmes enceintes ou allaitantes au Soudan devraient souffrir de malnutrition aiguë en 2026 en raison du conflit en cours et de la détérioration des services de base.

Un rapport, publié lundi par le groupe de coordination, estime qu'environ 8,4 millions de personnes auront besoin d'une aide nutritionnelle en 2026, dont 5 millions d'enfants de moins de cinq ans et 3,4 millions de femmes enceintes ou allaitantes.

Parallèlement, on estime qu'environ 824 000 enfants de moins de cinq ans souffriront de malnutrition aiguë sévère, la forme la plus mortelle, qui augmente considérablement le risque de mortalité en l'absence d'interventions urgentes.

Le groupe a ajouté que, parmi ses



enquêtes récentes, 31 sur 61 ont fait état d'une prévalence de malnutrition aiguë globale de 15% ou plus, dépassant ainsi le seuil d'urgence fixé par l'Organisation mondiale de la Santé.

Le rapport indique que la situation devrait encore se détériorer en 2026 en raison de l'expansion du conflit, de la baisse de la sécurité alimentaire et de la dégradation des services de santé et d'eau.

En 2026, l'UNICEF prévoit de mobiliser près d'un milliard de dollars pour aider 13,8 millions de personnes au Soudan, dont 7,9 millions d'enfants.

L'agence onusienne a averti que 3,4 millions d'enfants sont confrontés à des maladies potentiellement mortelles, car environ 70 % des établissements de santé dans les Etats touchés par le conflit restent non fonctionnels.

Le 15 janvier, le Programme alimentaire mondial (PAM) a averti que, sans financement immédiat, ses stocks alimentaires au Soudan seraient épuisés d'ici la fin mars, laissant des millions de personnes sans aide, notamment dans les villes d'El Fasher, au Darfour-Nord et de Kadugli, au Kordofan-Sud.

4,2 millions d'enfants et de femmes seront confrontés à une malnutrition aiguë en 2026 (rapport)

Un groupe de coordination mondial dirigé par l'ONU a averti qu'environ 4,2 millions d'enfants et de femmes enceintes ou allaitantes au Soudan devraient souffrir de malnutrition aiguë en 2026 en raison du conflit en cours et de la détérioration des services de base.

Un rapport, publié lundi par le groupe de coordination, estime qu'environ 8,4 millions de personnes auront besoin d'une aide nutritionnelle en 2026, dont 5 millions d'enfants de moins de cinq ans et 3,4 millions de femmes enceintes ou allaitantes.

Parallèlement, on estime qu'environ 824 000 enfants de moins de cinq ans souffriront de malnutrition aiguë sévère,

vère, la forme la plus mortelle, qui augmente considérablement le risque de mortalité en l'absence d'interventions urgentes.

Le groupe a ajouté que, parmi ses enquêtes récentes, 31 sur 61 ont fait état d'une prévalence de malnutrition aiguë globale de 15% ou plus, dépassant ainsi le seuil d'urgence fixé par l'Organisation mondiale de la Santé.

Le rapport indique que la situation devrait encore se détériorer en 2026 en raison de l'expansion du conflit, de la baisse de la sécurité alimentaire et de la dégradation des services de santé et d'eau.

En 2026, l'UNICEF prévoit de mobi-

liser près d'un milliard de dollars pour aider 13,8 millions de personnes au Soudan, dont 7,9 millions d'enfants.

L'agence onusienne a averti que 3,4 millions d'enfants sont confrontés à des maladies potentiellement mortelles, car environ 70 % des établissements de santé dans les Etats touchés par le conflit restent non fonctionnels.

Le 15 janvier, le Programme alimentaire mondial (PAM) a averti que, sans financement immédiat, ses stocks alimentaires au Soudan seraient épuisés d'ici la fin mars, laissant des millions de personnes sans aide, notamment dans les villes d'El Fasher, au Darfour-Nord et de Kadugli, au Kordofan-Sud.

Les FSR usent de fosses communes pour cacher leurs massacres (CPI)

Les Forces de soutien rapide (FSR) au Soudan, ont commis des "massacres" au Darfour, dont ils tentent de dissimuler les victimes dans des "fosses communes", a rapporté lundi la procureure adjointe de la Cour pénale internationale (CPI), Nazhat Shameem Khan.

Informant le Conseil de sécurité des Nations unies, Nazhat Shameem Khan a déclaré que "selon l'évaluation du bureau du procureur

deur, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité" ont été commis lors de la prise de contrôle de la ville d'El-Fasher au Darfour par les FSR en octobre.

Une enquête en cours de l'instance judiciaire internationale a mis en évidence "des massacres et des tentatives de dissimulation des crimes par l'aménagement de fosses communes", et documenté "une campagne organisée et calculée" des FSR,

a ajouté la procureure fidjiennne. Des images analysées par la CPI montrent les FSR "célébrant des exécutions directes et profanant des corps", a-t-elle aussi dénoncé.

"Le tableau qui se dessine est effroyable", et rappelle selon elle, les atrocités documentées à El-Geneina, la capitale du Darfour-Ouest, où les FSR sont accusées par la CPI d'avoir tué jusqu'à 15 000 civils. Ces violences

"se poursuivront" jusqu'à ce que "le sentiment d'impuissance soit stoppé", a-t-elle alerté. Dans le Darfour, les habitants font l'objet "de tortures collectives", a-t-elle avancé. Près de trois ans du conflit ont fait plusieurs dizaines de milliers de morts et déraciné plus de 13 millions de personnes au Soudan, provoquant la "pire crise humanitaire au monde" selon les Nations unies.

L'ONU appelle à une action urgente pour mettre fin au conflit

Le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a appelé, lundi, les acteurs régionaux à agir afin de mettre fin au conflit au Soudan, mettant l'accent sur la nécessité de placer les droits de l'homme au cœur des efforts de paix. "J'ai été témoin au Soudan d'atrocités d'une brutalité indescriptible subies par la population, mais j'ai également vu la

résilience de l'esprit humain et sa capacité de résistance", a déclaré Türk dans une déclaration faite depuis la capitale kényane, Nairobi, à l'issue d'une visite de cinq jours au Soudan. Le Haut-Commissaire a indiqué avoir rencontré lors de sa visite, différentes composantes de la société soudanaise, notamment des jeunes qui s'organisent pour fournir une assistance à leurs communautés,

ce qui les expose davantage aux risques d'arrestation et de violences. Il est à noter que les infrastructures au Soudan ont été à plusieurs reprises la cible d'attaques de drones lancées par les Forces de soutien rapide (FSR), notamment ces dernières semaines. Ces attaques constituent de graves violations et pourraient s'apparenter à des crimes de guerre, a-t-il souligné.

BÉNIN

La Cour constitutionnelle proclame les résultats définitifs des législatives remportées par le bloc présidentiel

La Cour constitutionnelle du Bénin a proclamé lundi soir les résultats définitifs des élections législatives du 11 janvier, remportées par le bloc présidentiel.

Selon les résultats définitifs quasi identiques à ceux des résultats provisoires publiés samedi soir par la Commission électorale nationale autonome (CENA) du pays, deux partis béninois, l'Union Progressiste pour le Renouveau (UP le Renouveau) et le Bloc républicain (BR), sont éligibles à la répartition des sièges de la prochaine mandature de l'Assemblée nationale du pays.

Plus précisément, l'UP le Renouveau a recueilli 41,21% des suffrages valablement exprimés, ce qui lui donne 60 sièges, dont 16 pour des femmes, sur les 109 de la prochaine Assemblée nationale.

Le BR, arrivé en deuxième position avec 36,62% des suffrages valablement exprimés, a obtenu 49 sièges, dont huit réservés aux femmes. Les 109 députés vont exercer un mandat constitutionnel de sept ans pour la prochaine législature.

SOUUDAN DU SUD

La MINUSS appelle à la cessation immédiate des hostilités à Jonglei et en Equatoria-Oriental

La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a appelé à la cessation immédiate des hostilités entre les forces armées des principales parties à l'accord de paix dans les provinces de Jonglei et d'Equatoria oriental, ont rapporté des médias.

"Lors de la visite cette semaine du comité ad hoc de haut niveau de l'Union africaine, les dirigeants du Soudan du Sud ont réaffirmé leur engagement en faveur de la paix et d'un dialogue inclusif.

Par conséquent, la MINUSS les exhorte à concrétiser cet engagement en cessant immédiatement les hostilités, en désarmant les tensions et en promouvant la réconciliation et la paix par le biais d'un dialogue inclusif dans le cadre de l'accord de paix" de 2018, a déclaré Kiki Gbeho, responsable de la MINUSS.

"Un leadership fort et une action décisive, fondée sur le consensus, sont plus que jamais nécessaires pour empêcher l'aggravation de la crise actuelle et garantir enfin la paix et la prospérité que le peuple du Soudan du Sud mérite si pleinement", a-t-il poursuivi.

En septembre 2018, le président Salva Kiir et son rival, le vice-président Riek Machar ont signé en Ethiopie un accord de paix prévoyant notamment un cessez-le-feu permanent.

Ils ont également convenu de former un gouvernement d'union et de procéder à une profonde restructuration des institutions publiques durant une période de transition.

Celle-ci doit s'achever en décembre 2026 par la tenue de l'élection présidentielle.

APS

UE/MERCOSUR

Des milliers d'agriculteurs en colère protestent devant le Parlement européen

Des milliers d'agriculteurs européens, dont certains à bord de leurs tracteurs, sont arrivés mardi en fin de matinée devant le Parlement européen à Strasbourg, afin de protester contre l'accord avec le Mercosur, à la veille d'un vote sur une saisine de la justice, selon des médias sur place.

Venus particulièrement de la France, mais aussi d'Italie, de la Belgique et de la Pologne, ils ont gagné le bâtiment après avoir patienté à quelques centaines de mètres du Parlement, ont indiqué les mêmes sources.

La manifestation a rassemblé plus de 4.500 personnes, selon la police.

Des personnalités politiques, ainsi que de nombreux eurodéputés sont venus à la rencontre des manifestants. L'accord com-



mercial entre l'UE et les pays latino-américains du Mercosur, signé samedi entre les deux parties, va se traduire par l'importation de nourriture "produite de manière complètement différente qu'en Europe, avec plus de produits phytosanitaires, et pas les mêmes normes", selon des agriculteurs en colère.

Les eurodéputés ne se prononceront sur l'ensemble de l'accord avec le Mercosur que dans les prochains mois, mais ils sont appellez à s'exprimer mercredi sur une éventuelle saisine de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). En cas de vote positif, la CJUE étudiera la compatibilité de l'accord avec les traités. Si l'avise de la Cour est négatif, l'accord ne pourra entrer en vigueur que s'il est modifié. Les agriculteurs ont prévu de rester à Strasbourg jusqu'à mercredi. Négocié depuis 1999, l'accord avec le Mercosur a été soutenu par une majorité d'Etats.

YÉMEN

Risque d'aggravation de la crise humanitaire en 2026

La crise humanitaire au Yémen risque de s'aggraver en 2026 en raison de la persistance de l'insécurité alimentaire et la réduction des financements, a averti lundi l'ONU.

La situation est "très, très préoccupante", a déclaré à la presse le coordinateur résident et humanitaire des Nations unies pour le Yémen, Julien Harneis,

affirmant que l'organisation s'attend à ce que "la situation empire davantage en 2026" avec "21 millions de personnes concernées". L'année dernière, 19,5 millions de personnes dans le pays avaient besoin d'aide humanitaire, sur près de 40 millions d'habitants, tandis que le plan d'intervention de l'ONU n'était financé qu'à hauteur de 28%,

soit 688 millions de dollars. Selon M. Harneis, l'insécurité alimentaire s'aggravait, en particulier sur la côte de la mer Rouge, tandis que le système de santé, soutenu par les Nations unies et la Banque mondiale depuis dix ans, "ne bénéficiera plus du même soutien que par le passé". Le pays sera "très vulnérable aux épidémies" cette année, a-t-il estimé, avertissant qu'"une crise humanitaire au Yémen représente un risque pour la péninsule arabique".

"Le choléra, la rougole et la polio traversent les frontières", a-t-il mis en garde. Les Etats-Unis ont fortement réduit leur aide étrangère, tandis que d'autres pays donateurs importants ont également resserré leur budget.

LIBAN

L'armée sioniste mène de nouvelles agressions dans le sud du pays

Des forces sionistes ont fait exploser, mardi, deux maisons après s'être infiltrées dans la localité de Kfarikila, dans le sud du Liban, tandis qu'une frappe aérienne a visé une troisième maison dans la localité voisine de Markaba, en violation continue de l'accord de cessez-le-feu en vigueur dans le pays depuis novembre 2024, a rapporté l'Agence nationale de l'information (ANI).

L'agence de presse libanaise a

indiqué qu'"une force ennemie (sioniste) a fait exploser deux maisons dans la localité de Kfarikila, après s'être avancée à proximité du siège de la municipalité, au centre du village".

Elle a ajouté que l'armée d'occupation "a ciblé une troisième maison par une frappe aérienne dans la localité de Markaba, dans le district de Marjeyoun, dans le sud du pays".

Aucune victime n'a été signa-

lée à la suite de ces agressions sionistes, selon la même source.

Les violations sionistes de l'accord de cessez-le-feu ont fait des centaines de martyrs et de blessés libanais.

L'entité sioniste continue également d'occuper cinq villes libanaises dont elle s'est emparée lors de la dernière agression (octobre 2023), en plus d'autres territoires libanais qu'elle occupe depuis des décennies.

THAÏLANDE-CAMBODGE

L'Unesco évaluera les dégâts causés à un temple par le conflit

L'Unesco a indiqué qu'elle allait envoyer une mission, lorsque les conditions le permettraient, pour évaluer les dégâts causés au temple ancien de Preah Vihear par le conflit frontalier entre la Thaïlande et le Cambodge.

"Les autorités nationales cambodgiennes ont demandé l'envoi d'une mission technique de l'Unesco afin d'évaluer de manière in-

dépendante l'état actuel du temple", a fait savoir lundi l'agence de l'ONU dans un communiqué.

"Cette mission sera entreprise dès que les conditions le permettront", a-t-elle précisé. Un cessez-le-feu a été conclu fin décembre entre la Thaïlande et le Cambodge après trois semaines de combats qui ont fait des dizaines de morts et contraint près d'un million de

personnes à évacuer les régions frontalières de part et d'autre.

Un premier épisode d'affrontements avait eu lieu en juillet avant la signature d'un fragile accord de cessez-le-feu en présence du président américain Donald Trump.

Les deux royaumes d'Asie du Sud-Est s'opposent de longue date sur notamment le tracé de leur frontière de 800

km, ainsi que sur la souveraineté sur le temple de Preah Vihear, inscrit depuis 2008 au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le ministère cambodgien de la Culture a affirmé la semaine dernière que les combats de juillet et décembre avaient causé "de graves dommages aux structures architecturales originales" de l'édifice.

APS

PALESTINE

Le Réseau des ONG condamne l'invasion par l'occupation sioniste du siège de l'UNRWA à El Qods-occupée

Le Réseau des organisations non gouvernementales palestiniennes a condamné l'invasion mardi par l'occupation sioniste du siège de l'office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) dans la ville d'El Qods-occupée, notant que cette action vise à supprimer le droit au retour des réfugiés garanti par une résolution de l'ONU.

Dans un communiqué repris par l'Agence de presse Wafa, le Réseau a réaffirmé que l'opération de démolition et d'intrusion et la démonstration de force de l'armée d'occupation qui l'accompagne s'inscrit dans le contexte des tentatives visant à liquider le travail de l'agence onusienne et à supprimer le droit au retour des réfugiés palestiniens garanti par la résolution 194 de l'ONU.

À cet égard, il a appelé à une "action internationale immédiate pour mettre fin à ces crimes, à faire entendre la voix des Nations unies qui a fondé l'agence et à s'employer à contrer les actions d'occupation par des mesures concrètes, y compris la suppression de l'adhésion de l'entité sioniste à l'ONU par une résolution du Conseil de sécurité".

Le Réseau a également demandé la protection des employés du siège, la conservation des documents, des papiers et des différents appareils contenant des informations importantes concernant les réfugiés, le travail de l'agence et de ses employés, des registres, des archives et d'autres matériaux, en mettant en garde contre la destruction et la perte de ces documents.

Agression sioniste : les prisonniers palestiniens font face à des conditions inhumaines

Le Mouvement de résistance palestinien (Hamas) a affirmé lundi que les détenus palestiniens dans les prisons de l'occupation sioniste sont confrontés à des conditions inhumaines, marquées par des actes de maltraitance et de torture systématique, appelant le monde à agir immédiatement pour les soutenir et mettre fin à leurs souffrances.

Dans un communiqué, le mouvement Hamas a précisé que les prisonniers palestiniens "ne font pas face à de simples violations, mais à un crime humanitaire à part entière commis à l'intérieur des prisons" sionistes, dénonçant "le silence international face à ces pratiques brutales et aux conditions inhumaines".

Le mouvement a appelé la communauté internationale, les Nations unies et leurs agences, ainsi que les organisations internationales de défense des droits de l'homme et humanitaires concernées, à "sortir de la sphère du silence" concernant la question des prisonniers.

Le Hamas a exhorté également la communauté internationale à agir pour mettre un terme à ces crimes barbares, traduire l'occupation et ses dirigeants en justice, les contraindre à respecter les Conventions de Genève et le droit international humanitaire, et permettre aux instances internationales de visiter les prisons et d'examiner la situation des détenus sans restrictions.

Ghaza: un bébé meurt à cause du froid

Un bébé palestinien est décédé mardi dans la ville de Ghaza, en raison du froid, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Shada Abou Jarad, une petite fille de sept mois, est décédée à Ghaza en raison d'un froid intense, précise Wafa qui cite des sources médicales.

Depuis le début de l'hiver, neuf enfants sont décédés à cause du froid extrême dans la bande de Ghaza, sur fond de manque d'aide et de moyens de chauffage, ajoute la même source. Ces chiffres reflètent la gravité de la situation humanitaire, en particulier pour les enfants et les personnes déplacées vivant dans des abris de fortune, mal équipés pour résister au froid.

En effet, les habitants de la bande de Ghaza souffrent d'un manque d'abris et de soins médicaux, ainsi que d'une pénurie de combustible pour le chauffage dans un contexte météorologique marqué par des tempêtes, le froid et la pluie.

OUARGLA

Sensibilisation à l'importance du livre et de la bibliothèque dans l'amélioration du niveau scolaire

L'importance du livre et de la bibliothèque dans l'amélioration des capacités cognitives et du niveau scolaire et culturel est le thème d'une journée de sensibilisation initiée à Ouargla en direction des inspecteurs de l'éducation, des conseillers de l'orientation et des enseignants-formateurs, en présence d'un groupe d'élèves.



Les intervenants ont mis en avant l'intérêt d'inclure la lecture au programme pédagogique, en tant que support d'assimilation scientifique et de développement des capacités cognitives, de compréhension, d'analyse et d'expression chez les apprenants, et ont insisté sur l'usage du livre

pour ancrer les valeurs culturelles.

Dr. Abdelkader Loursi (université de Blida) a souligné l'impact de la lecture sur le développement des capacités intellectuelles et cognitives et son rôle dans le développement d'une personnalité équilibrée et créative chez l'apprenant.

Pour sa part, Zohra Touati, directrice de bibliothèque à Ouargla a mis en exergue le rôle prépondérant des bibliothèques scolaires et publiques dans la création d'un milieu propice à la lecture et l'ouverture de perspectives du savoir aux jeunes générations, à l'élaboration de pro-

grammes stimulants en direction des élèves des différents paliers scolaires.

Cette journée de sensibilisation a été enrichie par la présentation d'expériences menées en matière d'encouragement à la lecture, mettant en valeur les mesures incitatives pour l'élève, ainsi que la coordination entre la famille, l'établissement scolaire et la bibliothèque pour ancrer la culture de la lecture.

Les participants ont recommandé au terme de cette journée l'intensification de ce type de rencontres, eu égard à leurs retombées positives sur la formation d'une génération qui lit et apte à contribuer à l'épanouissement de la société.

Cette journée entre dans le cadre de la convention de coopération entre les secteurs de l'éducation et de la culture, en vue de promouvoir les efforts fournis pour encourager la lecture chez l'élève.

ÉDITION

Parution d'une nouvelle publication sur le patrimoine socioculturel de Djanet

La scène culturelle s'est enrichie par l'édition d'un nouvel ouvrage intitulé "L'ère des aieux et les us de l'ancienne Djanet", du chercheur et enseignant Othmane Ben Sid-Ahmed Beneggas, traitant du patrimoine socioculturel de la ville de Djanet, a-t-on appris mardi de l'auteur.

Publié par la maison d'édition "Djawda", l'ouvrage propose, en analyses et documentation de 190 pages, une étude sociologique, des aspects anthropologiques et le legs socioculturel saharien de Djanet, appelé à servir de référence pour les chercheurs intéressés par l'histoire et la civilisation liées à la région.

Décliné en trois chapitres, dont le premier aborde les fêtes et manifestations religieuses, nationales et sociales, le second se penche sur la vie familiale avec ses traditions (fêtes nuptiales, naissance et décès), valorisant l'important rôle de la femme en tant que dépositaire, protectrice et transmettrice du patrimoine aux futures générations.

Le troisième chapitre est consacré aux traditions agraires et au calendrier agraire, reflétant les rapports de l'homme avec la terre et l'astronomie.

L'auteur a tenté également d'étayer cette œuvre par des entrevues et des constats sur le terrain, au niveau des ksour d'Ighermène, El-Mizane, Adjahil et Azelouaz, pour décrire le quotidien des habitants de Djanet.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE BARAKI
NIF N° 41000200001608501013

AVIS APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 01/2026.

La commune de Baraki, lance un avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimales, conformément aux dispositions des articles 39-40-42-44 du décret Presidential n° 15-241 et 65-2021, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et les articles 60-63-67 de loi n°23-12 du 18 moharram 1445 correspondant au 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics de l'opération suivante:

REALISATION CANTINE SCOLAIRE ET LOGEMENT DE FONCTION AU NIVEAU DE L'ECOLE BENGAZI COMMUNE DE BARAKI.

Toutes les entreprises qualifiées ayant:

01 - Un Certificat De Qualification Et de Classification Professionnelle Dans Le Domaine De Bâtiment Activité Principale. Catégorie (05) R+ Plus En Cours De Validité. 02- ayant une moyenne de chiffre d'affaire des bilans des trois dernières années (2023-2023-2023) ≥15 000 euros bruts. 03- Bons profils professionnels (Présentation d'une attestation de bonne exécution ou même nature pour un projet similaire ou même nature délivré par le maître d'œuvre).

Peuvent soumissionner, et retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Baraki, contre paiement

Une somme de 6 000,00 DA (apprise de trésorerie communale) les frais de documentaires non remboursable.

Les offres déposées en deux (02) exemplaires (une "01" Originale + une "01" copie) doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1-Le dossier de candidature (Première enveloppe) contient :

Une déclaration de candidature, dument renseignée, datee, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.

- Une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.

- Tous document permettant d'évaluer les capacités des candidats.

- Les statuts pour les sociétés uniquement pour les sociétés (EURL, SARL, SPA, SNC...)

- Une copie du registre de commerce.

- Pour plus de détail voir les documents indiqués dans l'article où dans le cahier des charges.

2-L'offre technique comprendra (Deuxième enveloppe) contient :

- La déclaration à soucire, dument renseignée, datée, et signée, cachetée par le soumissionnaire.

- Cahier des charges dument renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire ou une personne dument mandatée portant à la Dernière page la mention manuscrite "J'LU ET ACCEPTER"

- Mémoire technique permettant l'évaluation des offres techniques. Planning et délai de réalisation des travaux

3-L'offre financière comprendra (Troisième enveloppe) contient :

- La lettre de Soumission : modèle joint au cahier de charges dument renseignée, datée, et signée, cacheté par le soumissionnaire ou une personne dument mandatée.

- Le Bordereau des Prix Unitaires- modèle joint au cahier de charges dument renseignée, datée, et signée, cacheté par le soumissionnaire

- Le détail quantitatif et estimatif (DQE),datée, et signée, cachetée par le soumissionnaire.

- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant dénomination de l'entreprise, les références et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermes et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

A Monsieur Le Président de l'Assemblée Populaire communale de Baraki

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : /01/2026.

REALISATION CANTINE SCOLAIRE ET LOGEMENT DE FONCTION AU NIVEAU DE L'ECOLE BENGAZI COMMUNE DE BARAKI.

La durée de préparation de l'offre sera de 15 jours à compter de la date de la première publication dans BOMOP et publiée dans (deux quotidiens nationaux en langue arabe et française).

Le jour limité et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 au siège de la commune de Baraki.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois. Les soumissionnaire resteront engagés

Par leurs offres à compter de la 1ère partie dans le BOMOP, et deux quotidiens nationaux.

GET AVIS EST CONSIDERE COMME UNE INVITATION AUX SOUMISENNAIRES POUR ASSISTER A LA OUVERTURE DES PLIS.

* N.B : le cachet de l'entreprise est demandé au retrait du cahier de charges, lors de l'ouverture des plis et retrait complément dossier.

* N.B : le cahier de charge sera retiré à la présence du gérant ou un représentant dument mandaté.

* N.B: Aucune ferme, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable dans les documents (lettre de soumission, BPU et DQE)

* N.B : La mémoire technique non remplie et signée par le soumissionnaire élimine.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DU COMMERCE INTÉRIEUR
DE LA REGULATION DÜ MARCHE NATIONAL
DIRECTION DU COMMERCE À WILAYA BORDJ BADJI MOKHTAR

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction du Commerce à bordj badji mokhtar annonce l'ouverture d'un concours de recrutement sur titres pour rejoindre les rangs mentionnés ci-dessous:

Grade	Mode de recrutement	Condition d'accès	Spécialisation requise	Nbre de postes	Structure d'affectation
Inspecteur principal de la répression des fraudes	Concours basé sur un certificat	Un diplôme d'ingénieur d'état ou Un diplôme équivalent, selon la priorité, dans l'une des spécialités suivantes : biologie ou sciences naturelles, sciences de l'alimentaire et nutrition, technologie alimentaire et industries alimentaires, agroalimentaire, microbiologie appliquée, biochimie appliquée.	Toutes les spécialités	01	Bordj Badji Mokhtar
Enquêteur principal en chef pour la répression de la fraude	Concours basé sur un certificat	Un diplôme Licence, ou un diplôme équivalent, selon la priorité, dans l'une des spécialités suivantes Biologie ou sciences naturelles. Sciences alimentaires et nutrition Technologie alimentaire, industries alimentaires et agricoles. Microbiologie appliquée. Biochimie appliquée.	Toutes les spécialités	01	Bordj Badji Mokhtar
Inspecteur principal de la concurrence et des enquêtes économiques	Concours basé sur un certificat	Un master, ou un diplôme équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Sciences de gestion Sciences commerciales. Sciences économiques. Sciences juridiques.	Toutes les spécialités	01	Bordj Badji Mokhtar
Enquêteur principal en chef de la concurrence et des enquêtes économiques	Concours basé sur un certificat	Licence ou un diplôme équivalent dans l'une des spécialités suivantes : Sciences de gestion. Sciences commerciales. Sciences économiques. Sciences juridiques.	Toutes les spécialités	01	Bordj Badji Mokhtar

Les dossiers doivent être déposés au niveau du siège de la Direction dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis de concours dans les quotidiens écrits.

Constitution du Dossiers

- Une demande manuscrite.

- Une copie conforme de la Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

- Une copie conforme d'un diplôme qui jointe à une copie conforme du relevé de notes du cursus universitaire.

- La fiche de renseignement renseignée (télécharger sur le site officiel de la Direction Générale de la Fonction Publique

Formulaire spécifique au concours sur titres.

Les certificats de travail précisant l'expérience professionnelle appuyées par les déclarations auprès des services de la sécurité sociale, le cas échéant.

- Une attestation justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans le cadre des dispositifs d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés avec précision du poste occupé, le cas échéant.

- Tout document Justifiant des travaux et des études dans la spécialité, le cas échéant.

- Tout document Justifiant le suivi de travaux d'études ou la formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant. Tout document prouvant le classement de lauréat du candidat.

- Une fiche de résidence.

- Un extrait d'acte de naissance.

- Deux « 02 » Certificats médicaux (Certificat de médecine générale et certificat de pneumo-phthisiologie).

- Deux (02) photos d'identité.

Les candidats retenus doivent compléter leur dossier avant la nomination sur le poste avec les documents suivants :

Une copie conforme de l'attestation Justifiant la situation du candidat envers le Service National.

Une fiche complète, le cas échéant.

Remarque:

Tout dossier incomplet ou parvenu après le délai indiqué n'est ni pris en considération ni renvoyé au candidat.

DK NEWS

Anep : 2616001732 du 21/01/2026

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Cap sur la souveraineté numérique et la modernisation des services à l'horizon 2027

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé à Alger une rencontre de coordination avec les responsables locaux du secteur, consacrée à l'évaluation du bilan de l'année 2025 et à la définition du plan d'action pour 2026.

Par Abed Meghit

Cette réunion stratégique s'inscrit dans une dynamique de transformation profonde visant à moderniser le secteur, renforcer la souveraineté numérique nationale et améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et aux entreprises.

Lors de cette rencontre, le ministre a détaillé les grandes orientations du plan d'action pour la nouvelle étape, soulignant qu'il repose sur une transformation structurelle ambitieuse.

Celle-ci est axée sur la modernisation des infrastructures, l'accélération de la généralisation du très haut débit et l'extension du déploiement de la fibre optique à travers l'ensemble du territoire national, avec pour objectif une couverture quasi totale dès le début de l'année 2027.

Cette stratégie vise à réduire la fracture numérique, notamment dans les zones à faible densité de population, et à garantir un accès équitable aux services numériques.

Le plan d'action prévoit également la poursuite des efforts en matière de souveraineté numérique, à travers le renforcement des infrastructures nationales, y compris les télécommunications spatiales et la connectivité internationale.

À ce titre, le ministre a rappelé l'importance des projets de câbles sous-marins, qui contribuent à sécuriser les échanges de données et à améliorer la qualité de la connexion internationale de l'Algérie.

Sur le plan des services financiers postaux, Sid Ali Zerrouki a mis l'accent sur la modernisation et l'inclusion financière.

Le programme 2026 prévoit une augmentation significative du nombre de distributeurs automatiques de billets, en particulier dans les zones à forte densité de population, ainsi qu'une amélioration de la perfor-



mance du réseau postal afin de garantir la disponibilité et la qualité des services.

La diversification des produits financiers et la généralisation des moyens de paiement électronique et la protection des droits des clients. À travers cette rencontre de coordination, le ministère de la Poste et des Télécommunications réaffirme sa volonté d'inscrire le secteur au cœur du développement économique et social du pays.

La feuille de route tracée pour 2026 se veut ambitieuse, pragmatique et tournée vers l'avenir, avec pour objectif de bâtir un écosystème numérique performant, inclusif et souverain, au service des citoyens et de la compétitivité nationale.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BOUIRA
COMMUNE DE BOUIRA
MATRICULE FISCAL: 0967.1001905.1137

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITES MINIMALES N° 01/2026

La commune de BOUIRA lance un 02 EME avis appel d'offre national ouvert avec exigences des capacités minimales Pour La réalisation du projet suivant : **REALISATION AIRE DE JEUX A RAS BOUIRA BENABDELLAH**

Les entreprises qualifiées en travaux de bâtiment activité principale catégorie o3 et plus en cours de validité, détentrice d'une attestation de bonne exécution des travaux similaires (terrain de sport en gazon synthétique) délivrées par les maîtres d'ouvrage public durant les 10 dernières années et qui veulent participés doivent se rapprocher du Bureau des marchés de la commune de BOUIRA Pour retirer le cahier des charges contre paiement de 7 000 DA (représentant les frais de reproduction).

Les dossiers de soumission constitués des documents réglementaires suivants.

A dossier de candidature content :

- 1- Déclaration de candidature dûment remplis et signé.
- 2- Déclaration de probité dûment remplis et signé;
- 3- Statut de l'entreprise s'il s'agit d'une société + attestation dépôt de compte sociaux ;
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5- Qualifications en travaux de bâtiment activité principale catégorie o3 et plus en cours de validité.
- 6- Attestation de bonne exécution des travaux similaires (terrain de sport en gazon synthétique) délivrées par Les maîtres d'ouvrage publics durant les 10 dernières années.
- 7- Bilans fiscaux des deux dernières années.
- 8- Echantillon du gazon synthétique (01 m x 01m) + fiche technique + grain + sable siliceux + certificat d'homologation du gazon.
- 9- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du chantier justifie par diplômes et affiliations en cours de validité.
- 10- Liste des moyens matériels justifie par des cartes grises, facture d'achat avec PV d'huiissier de justice datant de moins d'une année.

B offre technique content :

- 01- Déclaration de souscrire dûment remplis et signé;
- 02- Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé dans le cahier des charges.
- 03- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « LU ET ACCEPTE » daté et signé.

C offre financière content :

- 01- Lettre de soumission dûment remplis et signé.
- 02- Bordereau des prix unitaire remplis et signé.
- 03- Détail quantitatif et estimatif remplis et signé.
- 04- Planning de réalisation des travaux.

Dovient parvenir à MR : le Président de l'Assemblée Populaire Communale de BOUIRA (secrétariat général), Sous triple enveloppe cachetée l'une portant offre technique, la 2^e portant offre financière et la 03^e portant déclaration de candidature mises dans une enveloppe extérieure anonyme comportant la mention ci-après :

AN'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION

D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES

«Appel d'Offres national Ouvert avec exigence des capacités minimales n° 20/2025 »

REALISATION AIRE DE JEUX A RAS BOUIRA BENABDELLAH

La date de dépôt des offres est fixée au **15^{ème} Jours** jusqu'à **13-h30** à compter de la première parution dans les quotidiens nationaux ou le Bomop ou la presse électronique.

L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu le jour de dépôt des offres à **14h00**. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **105 JOURS** à compter de la date de dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIMIMOUN
DAIRA D'AOUGROUT
COMMUNE DE METARFA
(NIF): 098401205015832

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°: 02/2026

Lance un appel d'offres national ouvert en vue de l'exécution du projet suivant :

AQUSITION D'UN CAMION COMPACTEUR POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Entrant dans le cadre du programme FSGCL 2025.

Tout soumissionnaire ou candidat qualifié et remplissant les conditions suivantes :

- Les entreprises privées et public, et les personnes physiques et morales qui sont inscrits au registre commerce agréés de matériel de travaux public et de nettoyage.

Peut ou que par son représentant désigné à cet effet, retirer le cahier des charges, contre payement de **8000,00 DA** auprès de bureau de secrétariat général.

Commune Metarfa - Daira de AOUGROUT Wilaya de Timimoun.

Tél. 049.31.00.10... Fax 049-31-00-10

CONTENU DE L'OFFRE : Les offres des soumissionnaires doivent comporter:

A dossier de candidature:

ce dossier contient

- 1- La déclaration de candidature dûment renseignée, signée, cachetée et datée.

- 2- la déclaration de probité dûment renseignée, signée, cachetée et datée.

- 3- Statut (en cas de société).

- 4- Documents justifiant les capacités du soumissionnaire :

- 5- Tout document permet d'évaluer les capacités des candidats ou des soumissionnaires.

- a. compétences professionnelles:

- certificat d'agrement

- certificat de qualité

Offre technique:

ce dossier contient

- 1- La déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, cachetée et datée.

- 2- Un mémoire technique justificatif Selon le formulaire ci-joint+ document justification.

- 3- Le cahier des charges portant à sa dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».

B offre financière:

ce dossier contient

- 1- La lettre de soumission dûment renseignée, si-

gnée, cachetée et datée

- 2- Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée, signée, cachetée et datée

- 3- Le détail quantitatif et estimatif dûment renseignée, signée, cachetée et datée

PRÉSENTATION DES OFFRES CACHETÉES ET SCELLÉES :

Le dossier de candidature l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant:

- La dénomination de l'entreprise

Appel d'offres national ouvert n° 02/2026

AQUSITION D'UN CAMION COMPACTEUR POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Appel d'offres national ouvert n° 02/2026..

Et sera déposé à : LA commune de METARFA

Bureau du secrétaire général de la commune

DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation des offres est fixée à **10 (10) jours** à compter du premier jour de la parution de l'appel d'offres dans journaux nationaux, le bulletin officiel des marchés publics « BOMP

», le portail électronique des marchés publics ou les journaux électroniques

DATES ET HEURE LIMITÉE DE DÉPÔT DES OFFRES:

sera le dernier jour de la durée de préparation des offres de **8h à 12h**.

OUVERTURE DES PLIS :

L'ouverture des plis sera tenue, en séance publique, au siège de la commune de METARFA, le jour de dépôt des offres à **quatorze heures (14h00)**. Les soumissionnaires intéressés peuvent y assister. En cas où cette date coïncide un jour férié cette dernière sera reporté au lendemain dans la même heure.

VALIDITÉ DE L'OFFRE :

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de **trois mois**, à compter de la date de dépôt des offres.

Programme de la soirée

TF1 21:10

Elsbeth
Saison 2

Dans cet épisode captivant de la série "Elsbeth", la protagoniste, Elsbeth (Carrie Preston), se retrouve confrontée à une affaire mystérieuse lorsque le corps d'un riche client est découvert sans vie dans le cadre pittoresque de Central Park. Alors qu'elle se lance dans une enquête pour découvrir qui aurait pu en vouloir à la victime, elle s'associe à Kaya, une voyante professionnelle (Carra Patterson) pleine d'ambition, qui voit cette tragédie comme une occasion de réaliser son rêve de devenir détective. Ensemble, elles explorent les méandres de l'intrigue, s'immergeant dans un monde où les secrets, les mensonges et les motivations cachées se mêlent.



21:10

Il était deux fois
Saison 1

La piste des hommes mariés que Julie et son amie Louise faisaient chanter est une impasse, mais un nouveau tableau similaire à celui de Julie est retrouvé dans une autre région. Le mystérieux Kronos, auteur des peintures restant introuvable, un appel à témoin est lancé à la télévision dans l'espoir de retrouver d'autres œuvres. A court de pistes, Gabrielle recommence à boire, au grand dam de sa mère.



21:10

Secrets d'histoire
Saison 19
Alexandre Dumas

"Le Comte de Monte-Cristo", "Les Trois Mousquetaires", ou "La Reine Margot" font partie des œuvres les plus lues dans le monde et les plus adaptées au cinéma et à la télévision. Stéphane Bern ouvre les portes de l'incroyable château que s'est fait construire l'écrivain Alexandre Dumas au milieu du XIXe siècle et où plane encore l'âme de cet "ogre" de la littérature qui a connu les succès et les échecs, la ruine et la fortune. Ses conquêtes féminines sont nombreuses, les amantes se pressent pour l'écouter d'abord, et pour l'aimer ensuite. Extravagant, exubérant, Dumas agace : son succès et sa popularité énervent la société de l'époque, qui voit en lui un grossier personnage.

CANAL+ 21:06

Football : Ligue des champions
Saison 2025
Marseille / Liverpool21:10
On n'est pas d'accord !

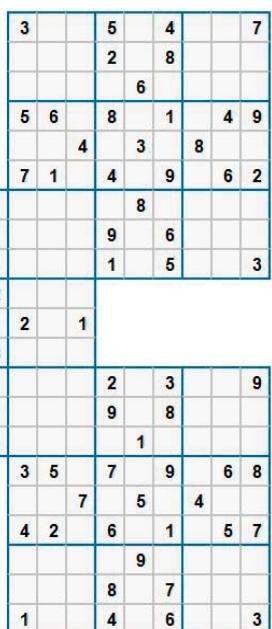
L'enfer sous les fenêtres : Gabrielle et Joséphine contre José. Gabrielle et Joséphine affirment vivre un enfer depuis que José a repris le bar sous les fenêtres de leurs appartements respectifs. - Douche froide et sang chaud : Julien contre Bruno. Une simple fuite de douche a dégénéré en conflit violent entre Julien, qui accuse l'artisan Bruno d'avoir saboté sa salle de bain et exige une rénovation totale, et Bruno, retraité, qui se dit victime d'un client agressif qui cherche à assouvir une forme de vengeance contre un petit artisan. - Danger au bout du jardin : Doriane et Pedro contre Valérie et Sylvain.

Jeux

Samouraï-Sudoku N°2905

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:
Verticalement:

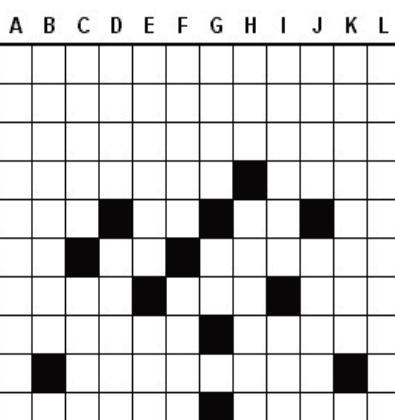
- 1 - Symptôme accessoire
 - 2 - Origines individuelles
 - 3 - Manifeste râlis de l'impatience
 - 4 - Renouvela l'alliance - Godet
 - 5 - Plante légumineuse - Bien dans le coup - Grimpeur brésilien - Préposition
 - 6 - Symbole du pression - Élu près de Lourdes - Charge
 - 7 - Flétrit - Fin de combat - Grecque
 - 8 - Placés à part - Lichen grisâtre
 - 9 - Congédie
 - 10 - Placée n'importe où - Palmier à huile
- A - Affaire
B - Pomponnerais
C - Parties d'un tout - Couvert d'une riche couche
D - Truqua la partie - Dépouiller
E - Vieil héritage - Ville de courrier
F - Machine - Presque crue
G - Copine du titi - Il vaut de l'or
H - Cri qui suit la passe - Ficelle
I - Examinais - Terre à pot
J - Machine-outil - Coupure de gaz
K - Bien blanche
L - Idiopathiques

«Il est des silences qui blessent plus sûrement qu'une injure.»

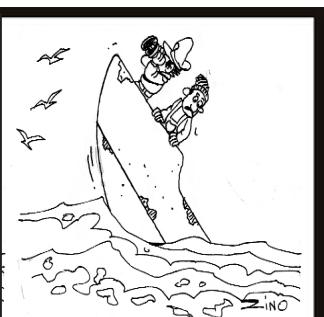
Philippe Besson



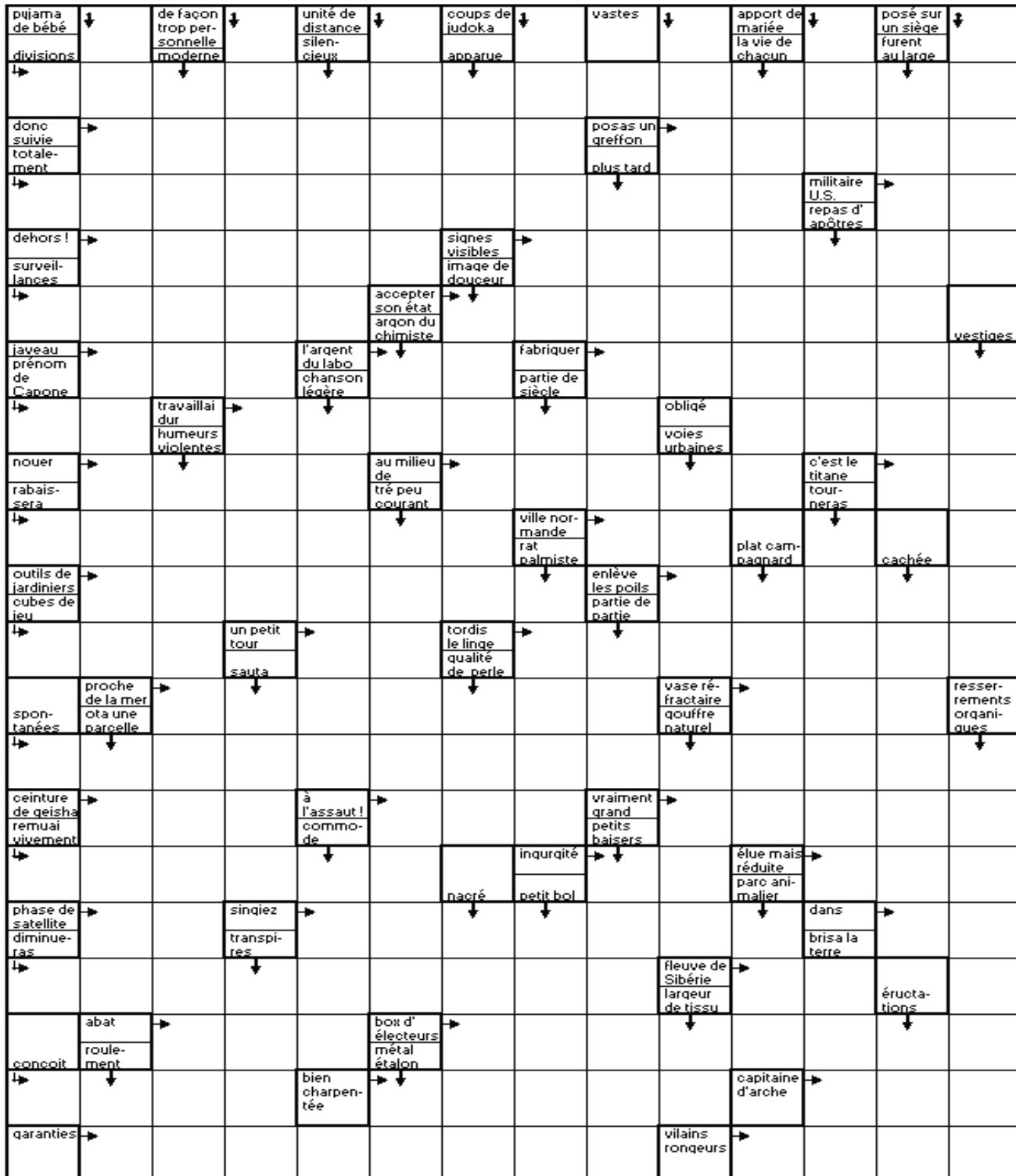
Mots croisés N°2905



Terreurs

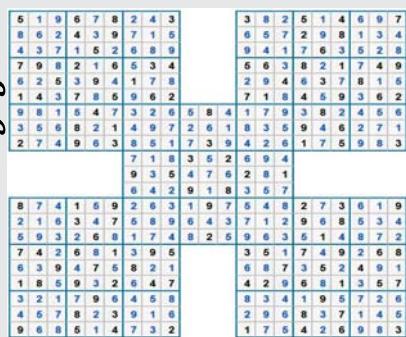


Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1605



Solution

Sudoku N°2905



Mots Croisés n°2905

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	E	P	I	P	H	E	N	O	M	E	N	E
2	N	A	T	I	N	O	N	A	L	I	T	S
3	T	R	E	P	I	G	N	E	R	A	I	S
4	R	E	M	A	R	I	A		A	U	G	E
5	E	R	S		I	N		A	I		E	N
6	P	A	P	E		A	S	S	A	U	T	
7	R	I	D	E		O	U	T		P	S	I
8	I	S	O	L	E	S		U	S	N	E	E
9	S		R	E	M	E	R	C	I	E		L
10	E	P	A	R	S	E		E	L	E	I	S

Grille géante n°1605

G	•	E	•	M	•	A	•	E	•	D
F	R	A	G	M	E	N	T	A	T	O
E	C	O	U	E	R	E	M	E	I	N
E	N	T	U	S	T	E	N	D	T	G
G	U	E	T	S	S	I	S	U	C	A
U	Q	E	T	S	A	S	S	U	E	S
A	I	L	E	A	G	S	S	U	R	R
A	L	L	M	A	R	N	A	I	E	I
L	I	E	R	R	E	T	R	E	V	N
T	E	R	N	I	R	A	E	T	E	E
R	A	T	E	E	R	A	U	X	P	R
D	E	S	T	T	E	R	E	S	I	L
P	R	I	T	I	E	R	E	S	T	E
O	B	I	M	S	S	A	S	U	R	A
A	G	I	T	I	S	S	U	S	E	N
N	L	I	M	I	M	I	T	S	Z	T
B	A	I	S	S	E	R	A	S	O	R
C	R	E	E	T	S	E	I	S	O	T
C	A	S	S	U	R	E	S	S	R	E

TENNIS
TOURNOI "M15"
MONSATIR
Les Algériens
Reguig et Sahtali
fixés sur leurs
adversaires

Les tennismen algériens Samir Hamza Reguig et Toufik Sahtali seront respectivement opposés au Suédois Léo Borg (22 ans) et au Chinois Tianhui Zhang (19 ans), au premier tour du Tableau final du tournoi professionnel masculin "M15 Monastir", qui se déroule du 19 au 25 janvier courant en Tunisie, suivant les résultats du tirage au sort, dévoilés mardi par les organisateurs.

Dotée d'un prize-money de 15.000 USD et organisée sur des courts en surface rapide, la compétition a drainé la participation de certains joueurs venus des quatre coins du monde, notamment, d'Europe, de Scandinavie, d'Amérique et du Japon.

Parmi eux, certains éléments relativement bien classés chez les professionnels de l'ATP, notamment, l'Ukrainien Oleksandr Ovcharenko (24 ans), classé 509e mondial ATP et tête de série N1 de ce tournoi.

Selon le programme de compétition initial, Reguig (24 ans/790e mondial) et Sahtali (27 ans/817e) devaient jouer leurs matchs respectifs lundi, mais finalement, leur entrée en lice a dû être reportée à cause des importantes chutes de pluie sur Monastir et ses environs au cours des derniers jours.

Tournoi ITF / CAT U14 : 88 tennismen attendus à partir du 24 janvier à Bach Djarah

Quatre-vingt-huit tennismen (44 Garçons et 44 Filles), âgés de moins de 14 ans (U14), seront engagés dans les deux tournois internationaux ITF/CAT, prévus du 24 janvier au 1er février, au Tennis Club de Bach Djarah (Algier), a annoncé mardi la Fédération algérienne de la discipline (FAT).

Le doute planait concernant le déroulement de ces deux compétitions, aux dates indiquées, à cause de la dégradation des conditions météorologiques au cours des derniers jours sur Alger et ses environs, avant d'être finalement maintenues.

Le premier tournoi, classé en Grade 2, se déroulera entre le 25 et le 28 janvier, et sera immédiatement suivi du deuxième tournoi, classé en Grade 1, et qui se déroulera du 29 janvier au 1er février, selon les organisateurs.

Les tableaux finaux des deux tournois seront précédée d'une phase de qualification, prévues le 24 janvier pour le premier tournoi et le 28 janvier pour le deuxième, a-t-on encore détaillé de même source.

Ces deux étapes du Circuit africain ITF/CAT des 14 ans et moins "garçons et filles" permettront aux participants (es) de gagner des points dans le classement africain de la catégorie.

BEJAÏA
Lancement de la première phase du projet de réhabilitation du stade de l'Unité maghrébine

La première phase du projet d'aménagement et de réhabilitation du stade de l'Unité maghrébine, dans la wilaya de Bejaïa, a été lancée mardi, ont indiqué les services de la wilaya. Le projet, dont le coup d'envoi des travaux a été donné par le wali, Kamel Eddine Kerbouche, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des infrastructures sportives et de l'optimisation des conditions d'accueil des sportifs et du public.

HANDBALL / CAN-2026 (TOUR PRÉLIMINAIRE)
Le programme des matchs d'aujourd'hui

Programme des rencontres de la première journée du Tour préliminaire de la 27e édition du Championnat d'Afrique des nations de handball (21-31 janvier), prévues aujourd'hui à Kigali au Rwanda, avec la participation de 16 sélections dont l'Algérie (en heures algériennes) :

Groupe A (à la BK Arena) :

Algérie - Nigeria (12h00)
Rwanda - Zambie (19h00)

Groupe B :

Guinée - Kenya (09h30, Petit Stade)
Tunisie - Cameroun (14h00, BK Arena)

Groupe C :

Angola - Ouganda (10h00, BK Arena)

Egypte - Gabon (11h30, Petit Stade)

Groupe D (au Petit Stade) :

Maroc - Bénin (13h30)

Cap-Vert - Congo (15h30)

NB: les équipes sont réparties en qua-



tre groupes de quatre au Tour préliminaire.

Les deux premiers de chaque poule accèdent au Tour principal, composé de deux groupes de quatre (les nations issues des groupes A et B se croisent dans le groupe MR 1, celles venant des poules

C et D dans le groupe MR 2).

Chaque équipe conserve les points acquis face aux autres équipes qualifiées et affronte les nations non rencontrées au Tour préliminaire.

Les deux premiers de chaque poule accèdent en demi-finales.

POWERLIFTING

Le championnat régional Ouest ce week-end à Chlef



Cette compétition de force athlétique, organisée par la Ligue de wilaya de Chlef de bodybuilding et de powerlifting, en collaboration avec la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting, ainsi que la Direction de la jeunesse et

des sports de la wilaya de Chlef, enregistrera la participation de plus de 90 athlètes représentant dix ligues de l'Ouest du pays.

Les participants s'affronteront dans les trois mouvements réglementaires de la discipline, à savoir le squat, le développé couché et le soulevé de terre. Le vainqueur sera désigné sur la base du total le plus élevé réalisé sur l'ensemble des trois mouvements.

La première journée de la compétition sera consacrée aux épreuves des cadets et juniors, réparties selon les différentes catégories de poids, tandis que les épreuves réservées aux seniors se dérouleront samedi. A l'issue de cette phase régionale, les trois premiers de chaque catégorie de poids décrocheront leur qualification pour la phase finale du championnat d'Algérie, prévue le 2 au 4 juillet prochain, dans un lieu qui reste à déterminer.

BASKETBALL / SUPER-DIVISION (MISE À JOUR - 15^e J)

TRA Draria - NB Staouéli programmé vendredi (18h30)



Avant le déroulement de cette rencontre, le NB Staouéli (te-

nant) occupe la deuxième place du classement avec 32 points, alors que le TRA Draria (25 pts) est logé au 11^e rang.

Programme de la mise jour (15^e journée) :

Vendredi (18h30) : TRA Draria - NB Staouéli

Classement :	Pts	J
1. WO Boufarik	34	20
2. NB Staouéli	32	18
--, CR Béni Saf	32	20
4. CS Tlemcen	31	18
--, USM Blida	31	20
6. MC Alger	30	19
--, USM Alger	30	19
--, Rouiba CB	30	19
9. CRB Dar El-Beida	29	20
10. CSC Djir Kassantina	28	19
11. TRA Draria	25	18
--, US Sétif	25	19
13. M Ouled Chebel	23	20
14. NA Husseïn-Dey	22	19.

que ces travaux n'auraient aucun impact sur le déroulement et la programmation des rencontres officielles, des mesures ayant été prises pour garantir la continuité de l'activité sportive. De son côté, le wali a insisté sur le respect des délais de réalisation, la qualité des travaux et la conformité aux normes techniques requises, selon la même source.

APS

LIGUE 2 - GROUPE CENTRE-EST

Défalcation de deux points au HB Chelghoum Laïd (LNFA)

La Commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (CD/LNFA) a annoncé mardi une défalcation de deux points (1+1) au HB Chelghoum Laïd, sociétaire du Groupe Centre-Est de la Ligue 2, pour différents motifs.

Le premier point a été défalqué "pour le non paiement des amendes disciplinaires de l'équipe" au début de la saison en cours (2025-2026), alors que le deuxième point a été retiré "suite aux trois forfaits de la catégorie U16" du HBCL.

La CD de la LNFA a précisé dans son communiqué avoir "adressé une ultime mise en demeure au HBCL, en date du 31 décembre 2025", et le fait qu'il n'a pas réglé ses dettes depuis a obligé l'instance compétente à sevir et prendre les décisions qui s'imposent, comme stipulé dans les règlements.

Une défalcation qui enfonce un peu plus le club de Chelghoum Laïd dans les abysses du classement, car il se retrouve lanterne-rouge, avec seulement trois points, après 16 journées de championnat. Le HBCL, qui reste sur une défaite à domicile



contre la JSD Jijel (2-1), compte désormais neuf longueurs de retard sur le MSP Batna (avant-dernier/12 pts),

ce qui semble le condamner au purgatoire dès ce début de la phase retour.

LIGUE 2 (GR. CENTRE-EST - 16^E J)

Victoire de l'US Chaouia devant le CA Batna (1-0)

L'US Chaouia s'est imposée devant le CA Batna (1-0), mardi, en clôture de la 16^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Est.

A la faveur de ce succès, l'USC (31 pts) rejoint son adversaire du jour à la deuxième place du classement, devancé par l'US Biskra (36 pts).

Les autres rencontres de cette 16^e journée, disputées vendredi et samedi derniers, ont donné lieu aux résultats suivants :

Vendredi :

JS Bordj Menaiel - NRB Beni Oulbane 4-0
USM Annaba - NRB Teleghma 4-0
US Biskra - IB Khemis El Khechna 2-0
MSP Batna - MO Bejaia 2-1
HB Chelghoum Laïd - JSD Jijel 0-2
CR Beni Thour - MO Constantine 1-1

Samedi :

AS Khroub - NC Magra 1-1
Mardi :
US Chaouia - CA Batna 1-0

Classement :

	Pts	J
1). US Biskra	36	16
2). US Chaouia	31	16
—). CA Batna	31	16
4). JSD Jijel	29	16
5). MO Bejaia	26	16
6). USM Annaba	25	16
7). NRB Teleghma	24	16
—). CR Beni Thour	24	16
9). MO Constantine	22	16
—). NC Magra	22	16
11). JSB Menaiel	16	16
12). NRB Oulbane	15	16
—). AS Khroub	15	16
14). IBK El Khechna	12	16
—). MSP Batna	12	16
16). HBC Laid	3	16

NB : ce classement prend en compte la défalcation de deux points au HB Chelghoum Laïd, après les décisions disciplinaires de la LNFA.

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST - 16^E J)

L'USM El Harrach domine le MC Saida (3-1), l'ASMO et Témouchent se neutralisent (1-1)



L'USM El-Harrach a dominé le MC Saida sur le score de 3 à 1, mardi, en match décalé de la 16^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, au moment où l'ASMO Oran et le CR Témouchent se sont neutralisés (1-1).

A la faveur de ce large succès en déplacement, l'USM (2e, 34 pts) réduit son retard sur le leader, la JS El-Biar (38 pts), alors que le MC Saida occupe le 11^e rang avec 18 points.

Pour leur part, le CR Témouchent (29 pts) et l'ASMO (25 pts) occupent, respectivement, la troisième et sixième place du classement de cette poule. Le match de clôture de cette 16^e journée opposant le WA Tlemcen au NA Hussein-Dey, est programmé le mardi 27 janvier.

Résultats partiels et classement à l'issue des matches

de la 16^e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, disputés samedi et mardi et devant se poursuivre le 27 janvier prochain :

Samedi :

JSM Tiaret - JS El-Biar 0-1
WA Mostaganem - RC Kouba 2-1
GC Mascara - CRB Adrar 2-0
RC Arbâa - ESM Koléa 0-0
JS Texrâine - US Bechar Djedid 1-1

Mardi :

MC Saida - USM El Harrach 1-3
ASM Oran - CR Témouchent 1-1

Mardi 27 Janvier (14h00) :
WA Tlemcen - NA Hussein-Dey

Classement :

	Pts	J
1). JS El Biar	38	16
2). USM El Harrach	34	16
3). RC Kouba	29	16
—). CR Témouchent	29	16
5). ESM Koléa	26	16
6). ASMO Oran	25	16
7). NA Hussein Dey	23	15
—). WA Mostaganem	23	16
9). WA Tlemcen	21	15
—). JSM Tiaret	21	16
11). MC Saida	18	16
12). CRB Adrar	16	16
13). GC Mascara	14	16
14). RC Arbâa	12	16
—). JS Texrâine	12	16
16). US Bechar Djedid	7	16

LIGUE 2 (GROUPE CENTRE-OUEST)

JS El Biar : Oussama Chita en renfort



L'ex-milieu de terrain du MC El Bayadh, Oussama Chita, s'est engagé avec la JS El Biar dans le cadre du mercato hivernal, a annoncé le leader du championnat de Ligue 2 amateur de football (Groupe Centre-Ouest) sur les réseaux sociaux.

"La Jeunesse d'El Biar est honorée d'accueillir le joueur Oussama Chita au sein de l'équipe. Un renfort de qualité pour la Jeunesse afin d'atteindre les objectifs du club et faire plaisir aux supporters. Bienvenue dans la famille", a indiqué le club algérois dans un communiqué.

Le milieu de terrain de 30 ans a évolué en début de saison au MC El Bayadh (Ligue 1) après avoir joué à l'USM Alger pendant huit ans, au cours desquels il a disputé 175 matchs. Avec l'USMA, Chita a remporté quatre titres, dont deux au niveau local (Championnat et Coupe d'Algérie), une Coupe de la Confédération africaine et une Supercoupe de la CAF.

A l'issue de la 16^e journée du championnat de Ligue 2 amateur (Centre-Ouest), la JSSEB occupe la première place avec 38 points, soit sept longueurs d'avance sur son poursuivant direct l'USM El Harrach (31 pts) qui compte un match en moins à disputer ce mardi face au MC Saida (14h00).

COUPE D'ALGÉRIE 2025-2026 (DAMES)

Les quarts de finales fixés au 7 février



Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football (dames) 2025-2026, se joueront le samedi 7 février prochain, selon le programme dévoilé par la Fédération algérienne (FAF), lundi sur son site officiel.

La JS Kabylie, tenant du trophée, défiera l'ASE Alger-Centre (10h00). Pour rappel, le CF Akbou, finaliste de la précédente édition et l'actuel leader du championnat d'Algérie, a été éliminé en 1/8e de finale en déplacement par l'Affak Relizane (2-1).

Voici par ailleurs le programme complet des quarts de finale :

Samedi 7 février 2026 :

Au stade Camp Nord (Dar El-Beida) : ASE Alger - JS Kabylie 10h00
Au stade Abed Hamdani (Khroub) : JF Khroub - CS Constantine 10h00
Au stade Tahar-Zoughari (Relizane) : Affak Relizane - Etoile Athlétique Séïf 10h00
Au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine) : USM Alger - MC Oran 12h00.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS FÉMININE 2026 (GR:A) l'Algérie débutera contre le Sénégal le 17 mars

La sélection algérienne féminine de football entamera sa participation à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026, face à son homologue sénégalaise le 17 mars prochain, pour le compte de la première journée du groupe A, selon le programme dévoilé mardi par la Fédération algérienne de football (FAF).

L'équipe nationale féminine de football, avait validé son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2026, après sa victoire en aller et retour face au Cameroun (2-1) à Oran et 1-0 à Douala en octobre dernier.

Les Algériennes avaient atteint le 2e et dernier tour qualificatif de la CAN 2026, en dominant en février 2025 le Soudan du Sud, dans les deux manches : aller : 5-0, retour : 3-0.

L'Algérie prendra part pour la 7e fois de son histoire à la phase finale de la CAN, et la deuxième fois de rang, après celle de 2024, qui a vu les joueuses du coach national, Farid Benstiti, réaliser une performance historique, en atteignant les quarts de finale, avant de s'incliner devant le Ghana (0-0, aux t.a.b : 2-4).

Les 16 équipes qualifiées à la CAN 2026 ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes (Groupes A, B, C et D).

A l'issue de la phase de groupes, les deux premières équipes de chaque groupe se qualifieront pour la phase à élimination directe, comprenant : les quarts de finale, les demi-finales, le match de classement pour la troisième place, la finale, ainsi que les barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde Féminine de la FIFA Brésil 2027.

La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 17 mars au 3 avril prochain. Programme des matchs du groupe A

1re journée (17 mars 2026)

Algérie- Sénégal

Maroc- Kenya

2e journée (20 mars 2026)

Maroc- Algérie

Sénégal- Kenya

3e journée (23 mars 2026)

Kenya- Algérie

Maroc- Sénégal.

COUPE DU ROI (1/4 DE FINALE) Albacete accueillera le FC Barcelone

Le FC Barcelone (tenant du trophée) affrontera Albacete pensionnaire de deuxième division et tombeur du Real Madrid (3-2) au tour précédent, selon le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe du Roi effectué ce lundi.

Les deux équipes ne se sont plus affrontées depuis le 1er mai 2005. A l'époque, le Barça s'était imposé 2-0 au Camp Nou, grâce notamment au premier but en professionnel d'un jeune joueur prometteur de La Masia, Lionel Messi.

Albacete accueillera le champion en titre au Stade Carlos-Belmonte en février prochain.

Le choc de ces quarts de finale opposera le Betis Séville à l'Atlético de Madrid. L'Athletic Bilbao a hérité de Valence à Mestalla, et la Real Sociedad, qui a fait tomber le FC Barcelone (2-1) dimanche en championnat, affrontera Alavés à l'extérieur.

Le programme des quarts (3, 4 et 5 février 2026) Albacete (D2) - FC Barcelone Real Betis - Atlético de Madrid Valence - Athletic Bilbao Deportivo Alavés - Real Sociedad.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL Ouverture des inscriptions du 3^e module de la formation fédérale des préparateurs physiques

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) lance les inscriptions du troisième module de la formation fédérale des préparateurs physiques et de la performance, a annoncé la Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF).

Ce projet de formation, inédit par son envergure, s'inscrit dans la stratégie de développement et de structuration des spécialités liées à la performance athlétique au sein des clubs algériens.

Pour cette édition, 269 candidats participeront aux différents stages programmés de décembre 2025 à juin 2026, selon un programme structuré en modules successifs.

Cette opération constitue une étape majeure dans la politique de professionnalisation du football national. Elle vise à renforcer la compétence, la qualité d'encadrement et le rôle stratégique du préparateur physique, au bénéfice des clubs et des sélections nationales.

La FAF et sa Direction technique nationale réaffirment ainsi leur engagement à développer l'excellence et à accompagner l'évolution des spécialités techniques au service du football national.

Ce troisième module sera organisé selon la répartition régionale suivante :

Groupe 1 – Région d'Alger : du 31 janvier au 04 février 2026

Groupe 2 – Région d'Alger : du 07 au 11 février 2026

Groupe 1 – Annaba : du 07 au 11 février 2026

Groupe 1 – Oran : du 07 au 11 février 2026

Groupe 1 – Ouargla : du 07 au 11 février 2026.



COUPE D'ALGÉRIE (JEUNES CATÉGORIES) Le programme des 8^{es} de finale



Programme des matchs des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football de jeunes Catégories (moins de 20 ans, moins de 18 ans et moins de 16 ans), prévus les 6 et 7 février prochain:

- Moins de 18 ans: Vendredi 6 février 2026

ES Sétif - MC Alger : 14h30

Samedi 7 février 2026

US Biskra - WA Tissemsilt 10h00

ESM Koléa - Olympique Rogba 10h00

Skaft Khemis Miliana - MC Oran 10h00

JS Tiaret - RC Arbaâ 12h00

CS Constantine - JS Saoura 12h00

JS Jijel - Paradou AC 10h00

USM Bel Abbès - Olympique Akbou 10h00

- Moins de 18 ans: Vendredi 6 février 2026

US Oued Sba - Paradou AC 10h00

JS Jijel - JS Kabylie 10h00

USM Blida - USM Bel Abbès 10h00

USM Alger - US Nezla 10h00

Samedi 7 février 2026

RC Ain Defla - US Kherma : 14h00

CR Belouizdad - US Biskra : 12h00

USM Khenchela - ES Sétif : 12h00

WA Tadjenanet - MC Oran : 10h00

- Moins de 16 ans: Vendredi 6 février 2026

Olympique M'sila - ES Sétif 10h00

NR El Fedjoudj - Académie Laghouat 10h00

CR Témouchent - MC Saïda 10h00

CR El Attaf - CR Belouizdad 10h00

Samedi 7 février 2026

WA Mostaganem - Mechâal Bordj 10h00

CR Relizane - Olympique Akbou 12h00

NA Hussein Dey - USM Alger 12h00

Paradou AC - USM Blida 14h30.

CLASSEMENT DES SPORTIFS LES MIEUX PAYÉS DU MONDE EN 2025 Ronaldo en tête pour la troisième année consécutive



Le footballeur portugais Cristiano Ronaldo figure pour la troisième année consécutive en tête du classement des sportifs les mieux rémunérés au monde, toutes disciplines confondues, cumulant 260 millions de dollars en 2025, selon le site spécialisé dans le

sport business Sportico.

Dans le détail, 200 Ms proviennent de son salaire versé par le club saoudien d'Al-Nassr, auxquels s'ajoutent 60 Ms de revenus annexes. Cette partie, issue notamment du sponsoring et de partenariats commerciaux, est en hausse de 15 Ms par rapport à 2024, ce qui renforce un peu plus sa position de numéro 1 mondial.

"CR7" possède une avance considérable sur son dauphin, le boxeur mexicain Canelo Alvarez, crédité de 137 Ms, alors que l'Argentin Lionel Messi - sacré pour la première fois avec l'Inter Miami en MLS en 2025 - complète le podium avec 130 Ms.

Le basketteur américain, Stephen Curry, deuxième en 2024, recule au 7e rang avec 105,4 Ms, au moment où LeBron James est le basketteur le mieux rémunéré et qui apparaît à la 5e place (128,7 Ms), suivi de Kevin Durant (9e, 100,8 Ms).

En baseball, Juan Soto (4e, 129,2 Ms) accompagne Shohei Ohtani (8e) qui se distingue à nouveau. Élu pour la quatrième fois en cinq saisons, meilleur

joueur de la Ligue MLB avec les Los Angeles Dodgers, le Japonais est le seul athlète à dépasser les 100 Ms de revenus complémentaires, avec un total estimé à 102,5 Ms, soit 2,5 Ms de salaire annuel.

Du côté de la Formule 1, Lewis Hamilton apparaît comme le pilote le mieux classé, en 11e position avec 100 Ms, juste devant Max Verstappen, 15e avec 83 Ms. Au total, onze sportifs atteignent la barre symbolique des 100 Ms de revenus cumulés en 2025 : trois footballeurs, trois basketteurs, un boxeur, un pilote de Formule 1, un golfeur et deux joueurs de baseball.

Top-10 du classement :

1. Cristiano Ronaldo (Football/POR) 260 Ms
2. Canelo Alvarez (Boxe/MEX) 137 Ms
3. Lionel Messi (Football/ARG) 130 Ms
4. Juan Soto (Baseball/RDO) 129,2 Ms
5. LeBron James (Basket/USA) 128,7 Ms
6. Karim Benzema (Football/FRA) 115 Ms
7. Stephen Curry (Basket/USA) 105,4 Ms
8. Shohei Ohtani (Baseball/JAP) 102,5 Ms
9. Kevin Durant (Basket/USA) 100,8 Ms
10. Jon Rahm (Golf/ESP) 100,7 Ms.



MAN CITY

AKANJI A REFUSÉ DE REVENIR

Confronté à des absences en charnière centrale, Manchester City a pensé à interrompre le prêt de Manuel Akanji (30 ans, 19 matchs en Serie A cette saison) à l'Inter Milan. Mais l'international suisse a immédiatement fermé la porte. "Ils m'ont demandé si je voulais revenir à Manchester City cet hiver mais j'ai dit non, aucune chance, a révélé le défenseur central en conférence de presse. Je ne sais pas ce qui arrivera l'été prochain, ça ne dépendra pas seulement de moi. On verra ce qui se passera en fin de saison. Mais je suis très heureux ici et j'espère que ça va continuer." L'été dernier, Akanji avait été refroidi par le discours de son manager Pep Guardiola. Ce qui explique peut-être son refus.

FULHAM PROPOSE 40 M€ POUR BOBB

Décevant cette saison, l'ailier Oscar Bobb (22 ans, 9 matchs en Premier League cette saison) pourrait quitter Manchester City cet hiver. D'après Sky Sports ce mardi, Fulham a entamé des discussions pour le transfert du Norvégien, dont le contrat avec les Skyblues court jusqu'en juin 2029.

Le journaliste Fabrizio Romano ajoute qu'une offre de 40 millions d'euros a été transmise au sujet du Scandinave, dont les perspectives de temps de jeu vont se réduire davantage à son retour de blessure (ischio-jambiers), suite à l'arrivée d'Antoine Semenyo.



MAN UTD MAINOO A CHANGÉ D'AVIS

Frustré par son temps de jeu sous Ruben Amorim, Kobbie Mainoo (20 ans, 13 apparitions en Premier League cette saison) ne regrette sans doute pas le licenciement du coach portugais. Le milieu de Manchester United vient de débuter les deux derniers matchs de son équipe. Avec la confiance du nouveau manager Michael Carrick, l'international anglais a changé d'avis, annonce le journaliste Fabrizio Romano. Il n'est plus question d'un départ en prêt pour le Red Devil qui va bien rester jusqu'à la fin de la saison. Le club mancunien doit maintenant le convaincre de prolonger, Mainoo étant seulement sous contrat jusqu'en 2027.

PALACE LA JUVE ABANDONNE POUR MATETA

Un temps intéressée par le transfert de Jean-Philippe Mateta (28 ans, 22 matchs et 8 buts en Premier League cette saison) cet hiver, la Juventus Turin a décidé de se retirer du dossier, d'après The Athletic ce mardi. Le club piémontais a finalement été refroidi par les quelque 40 millions d'euros réclamés par les Eagles pour se séparer de l'avant-centre international français - sous contrat jusqu'en juin 2027 -, ainsi que par les frais d'agent liés à une potentielle transaction. La Juve a activé son plan B : il s'agit du joueur de Fenerbahçe Youssef En-Nesyri.

TOTTENHAM FRANK, LE CLUB REGARDE SES OPTIONS

La défaite de trop pour l'entraîneur de Tottenham Thomas Frank ? Sous pression en raison de ses résultats décevants, le manager des Spurs a encore perdu samedi face à West Ham (1-2) en Premier League. Selon les informations du média Sky Sports, les dirigeants londoniens ont tenu une réunion d'urgence concernant la situation du technicien danois, sous contrat jusqu'en juin 2028 après sa nomination l'été dernier.

Si le sort de Frank n'a pas encore été tranché, la direction de Tottenham étudie bel et bien les options disponibles sur le marché pour éventuellement le remplacer sur le court terme. Cependant, l'actuel 14e de PL refuse de se précipiter et Frank devrait être sur le banc pour défier Dortmund mardi en Ligue des Champions.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edited by the S.A.R.L.
DK NEWS

Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Faycal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 »
FAX : 028.05.31.61 E-MAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 028.05.33.32 FAX : 028.05.31.61 /
E-MAIL : contact@dknews.dz IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE**L'Algérie plaide pour une UIP plus influente en Afrique**

Dans un contexte international marqué par des crises multiples et des mutations rapides, la diplomatie parlementaire s'impose comme un levier essentiel.

Par Abed Meghit

C'est dans cette perspective que le Conseil de la nation a pris part, lundi par visioconférence, à une réunion du Groupe géopolitique africain de l'Union interparlementaire (UIP), consacrée à la préparation de la nouvelle stratégie de l'organisation pour la période 2027-2031.

Mandatés par le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, Abderrahmane Kenchouba, président du groupe parlementaire du RND et membre du Comité exécutif de l'UIP, ainsi que Kamel Khelfati, membre du Groupe de travail sur les sciences et la technologie, ont représenté l'Algérie lors de ces consultations stratégiques. Les échanges ont porté sur les grandes priorités qui devront guider l'action future



de l'UIP. Les représentants algériens ont mis l'accent sur l'urgence de renforcer le rôle de l'organisation dans les domaines de la paix et de la sécurité internationales, notamment sur le continent africain, encore trop souvent confronté à des conflits persistants.

Ils ont plaidé pour la mise en place de mécanismes plus efficaces permettant à l'UIP de s'impliquer activement dans la médiation et la prévention des conflits,

en s'appuyant sur les parlements nationaux comme acteurs de dialogue et de stabilisation. L'accompagnement des gouvernements dans la réalisation des Objectifs de développement durable, ainsi que de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, a également été au centre des interventions algériennes. L'anticipation des risques, la gestion des crises futures et l'élaboration de réponses concertées figurent parmi les axes jugés prioritaires.

Par ailleurs, l'Algérie a insisté sur l'importance d'intégrer pleinement la transformation numérique et l'intelligence artificielle dans le travail parlementaire. Renforcer les capacités des parlements africains dans ces domaines est perçu comme un facteur clé d'efficacité législative et de modernisation institutionnelle.

ALGÉRIE - QATAR**Le Général d'Armée Chanegriha reçu par le vice-Premier ministre et ministre d'Etat chargé des Affaires de la Défense du Qatar**

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, a été reçu, mardi à Doha, par le vice-Premier ministre et ministre d'Etat chargé des Affaires de la Défense de l'Etat du Qatar, Cheikh Saoud Ben Abderrahmane Al Thani, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au troisième jour de sa visite officielle à l'Etat frère du Qatar, pour prendre part à la 9ème édition de l'Exposition et la Conférence Internationale de Doha sur la Défense Maritime +DIMDEX-2026+", Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense Nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a poursuivi aujourd'hui 20 janvier 2026, sa visite des différents stands de l'exposition mondiale, laquelle enregistre cette année la participation d'un grand nombre d'exposants", précise la même source.

À cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha "s'est enquis de près des produits militaires les plus modernes dans le domaine de l'Industrie navale de défense", ajoute le communiqué, soulignant que "des explications détaillées et précises lui ont été fournies sur les matériels et équipements exposés ainsi que sur les dernières avancées réalisées par les entreprises industrielles dans le domaine des technologies maritimes". Au cours de cette visite, "le Général d'Armée et la délégation qui l'accompagne ont pris connaissance des der-

nières solutions dans les domaines des systèmes d'aéronefs sans pilote, des systèmes de commandement et de contrôle, de la cybersécurité, des armes et des véhicules blindés".

Cette visite a également permis de tenir des discussions avec des responsables et représentants d'entreprises internationales, axées sur "l'échange d'expériences et l'examen des perspectives de partenariat, notamment dans les domaines de l'industrialisation, de la maintenance et du transfert de technologie, à même de renforcer le degré de disponibilité opérationnelle et de moderniser les équipements conformément aux standards internationaux", note la même source.

Au siège du ministère de la Défense Qatarai à Doha, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a été reçu par Son Excellence Cheikh Saoud Ben Abderrahmane Al Thani, vice-Premier ministre et ministre d'Etat chargé des Affaires de la Défense de l'Etat du Qatar, avec lequel il a tenu une rencontre en tête-à-tête. Par la suite, et depuis l'esplanade du siège du ministère de la Défense, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a reçu des explications sur les principaux monuments de la capitale qatarie, Doha. Les deux parties ont salué "le haut niveau de la coopération militaire entre les deux pays frères, lequel reflète le haut degré d'entente et de confiance qui caractérise les relations entre l'Algérie et le Qatar à plus d'un titre", conclut le communiqué du MDN.

APS

EL BAYADH**Un partenariat algéro-qatari au service de la biodiversité**

La wilaya d'El Bayadh a franchi une étape significative dans la protection de la biodiversité avec l'inauguration officielle du Centre qatari de reproduction de l'outarde. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence conjointe de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kawther Krikou, et de son homologue qatari, Abdullah bin Abduraziz bin Turki Al-Sabaei.

Ce projet environnemental d'envergure, réalisé en partenariat avec l'Etat du Qatar, vise à préserver l'outarde, une espèce emblématique classée protégée, menacée par la dégradation de son habitat et les pressions humaines. L'ouverture

du centre s'est faite en présence du wali d'El Bayadh, du directeur général des Forêts et de nombreuses autorités locales. Le centre s'appuiera sur des programmes scientifiques spécialisés, axés sur la reproduction en milieu contrôlé et la réintroduction progressive des spécimens dans leur habitat naturel. Une approche qui combine rigueur scientifique et vision durable, contribuant à la sauvegarde des écosystèmes sahariens et steppiques.

Au-delà de sa dimension environnementale, ce projet illustre le renforcement de la coopération algéro-qatarienne dans le domaine du développement du-

ture. Il s'inscrit dans une dynamique globale visant à concilier préservation de la nature, recherche scientifique et sensibilisation des populations locales à l'importance de la biodiversité.

Pour les autorités algériennes, le Centre de reproduction de l'outarde constitue également un outil pédagogique et scientifique, appelé à jouer un rôle majeur dans la formation, la recherche et la coopération internationale. Un signal fort, à l'heure où la protection de l'environnement devient un enjeu stratégique pour les générations futures.

Abed Meghit

HYDROCARBURES**Représentant le président de la République, M. Arkab participe à N'Djamena au SEMICA Tchad 2026**

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, participera, mercredi à N'Djamena, à l'ouverture du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), a indiqué mardi un communiqué du ministère. Le ministre d'Etat sera accompagné d'une délégation comprenant le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, M. Mouad Adjil, le PDG du groupe Sonatrach, M. Noureddine Daoudi, le PDG de Naftal, M. Djamel Cherdoud, le PDG du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), M. Rabah Guessoum, et des cadres des secteurs des hydrocarbures, des mines, de l'énergie et de l'industrie. L'Algérie, en tant qu'invitée d'honneur de ce salon, "partagera son expertise,

son expérience et sa vision dans le développement des industries extractives, contribuant ainsi au renforcement de la dimension africaine et de la coopération sud-sud, ainsi qu'aux efforts visant à faire du secteur des mines un levier stratégique du développement socioéconomique durable en Afrique", précise le communiqué.

Le ministre d'Etat participera également aux travaux d'une conférence de haut niveau, placée sous le thème "Les industries extractives pour un développement socioéconomique durable : quelle stratégie pour les pays africains ?".

M. Arkab et la délégation l'accompagnant tiendront aussi une série de rencontres bilatérales avec nombre de ministres et de chefs d'entreprises tchadiennes et internationales participant à l'événement, notamment celles opérant dans les domaines de l'énergie, des mines et de l'industrie, en vue

ÉDITORIAL DKNEWS DU JOUR**CAN-2025 : Le réveil brutal d'un football africain pris en otage**

Le rideau est tombé sur la CAN-2025, mais derrière les feux d'artifice de clôture et les sourires figés des officiels, c'est un spectacle autrement plus sombre qui s'impose à la conscience africaine.

Ce qui devait être la grande fête du football continental s'est mué, au fil des semaines, en une fresque troubante ou se sont mêlées corruption, pressions politiques, manipulations grossières et dérives inquiétantes, laissant une empreinte durable sur l'image du sport africain et, au-delà, sur celle du continent tout entier. Jamais, dans l'histoire récente des compétitions africaines, un tournoi n'aura autant cristallisé les soupçons.

Intimidations à peine voilées, arbitrages controversés, climat délétère autour des délégués et, fait gravissime, la découverte de corps sans vie de journalistes africains dans des chambres d'hôtel, dans des circonstances restées floues, ont transformé l'événement sportif en une énigme aux alentours de thriller politique.

Un mois durant, le football a semblé relégué au second plan, éclipsé par une mécanique implacable où l'image, le calcul et la domination symbolique ont pris le pas sur l'éthique et le fair-play.

Il est vrai que le Makhzen a mobilisé des moyens colossaux pour redorer un blason terni par une succession de scandales politiques et diplomatiques.

Des affaires d'espionnage, à l'image du dossier Pegasus, jusqu'aux accusations de corruption visant certains cercles européens, le Royaume a tenté de transformer la CAN en vitrine de respectabilité.

Plus de deux milliards de dollars auraient été sollicités auprès de bailleurs de fonds et d'institutions financières internationales pour offrir au monde un décor de façade, dont la facture, au final, sera payée par un citoyen marocain déjà éprouvé par la cherté de la vie et l'érosion de son pouvoir d'achat.

La séquence la plus marquante, et sans doute la plus révélatrice, reste celle de la cérémonie de remise du trophée.

Le refus ostentatoire du frère cadet du Roi de remettre la coupe au capitaine sénégalais, devant des millions de téléspectateurs, a choqué bien au-delà des frontières sportives.

Un geste perçu comme un affront à l'esprit même du football, mais aussi comme une illustration d'une arrogance politique transposée sur le terrain du sport.

Ces comportements rappellent d'autres scènes tout aussi édifiantes, à l'image de la tentative d'affacement de l'emblème national algérien lors d'une conférence de presse à l'ONU, ou encore l'agression d'un diplomate sahraoui en 2024 lors de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique.

Autant d'actes qui traduisent une méthode : celle de l'intimidation et de la négation de l'autre. L'histoire, pourtant, n'oublie rien.

Du traité de Tanger de 1844 aux épisodes controversés de la diplomatie marocaine contemporaine, en passant par les alliances ambiguës et les trahisons assumées, les constantes demeurent.

Cette CAN-2025, désormais reléguée aux archives, n'aura pas seulement laissé un goût amer aux supporters privés de rêve.

Elle aura surtout éveillé une génération, la Génération Z, lucide et connectée, peu enclin à se laisser berner par les artifices. Une braise est allumée, et elle ne s'éteindra pas de sitôt.

Abed Meghit

d'examiner les perspectives de coopération, de renforcer les opportunités d'investissement et d'échanger les expertises, ajoute la même source.

Au niveau de son pavillon au SEMICA Tchad 2026, l'Algérie fera la promotion des activités de Sonatrach, Sonarem et Naftal et mettra en avant son expertise et son expérience dans les domaines des hydrocarbures et des mines.

L'une des principales plateformes africaines dédiées aux secteurs des mines, des carrières et des hydrocarbures, le SEMICA Tchad 2026 réunit des décideurs, des investisseurs et des experts de plus de 45 pays pour explorer les opportunités d'investissement, établir des partenariats stratégiques et discuter des défis du secteur à l'horizon 2030, au service du développement durable en Afrique.

APS